

**AVENANT N° 6 À LA CONVENTION ENTRE LA COLLECTIVITÉ DE CORSE
ET LE SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE « MARIE RENUCCI »
SERVI PAR LA FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS LAÏQUES
ET D'ÉDUCATION PERMANENTE DE LA CORSE-DU-SUD (F.A.L.E.P.)**

ENTRE

La Collectivité de Corse, représentée par M. Gilles SIMEONI, Président du Conseil exécutif de Corse, autorisé à signer le présent avenant par délibération n° 22/ CP de la Commission Permanente du 14 décembre 2022, d'une part,

et

L'établissement « service de prévention spécialisée « Marie Renucci » représenté par Mme Hélène DUBREUIL-VECCHI, Présidente de la fédération des associations laïques et d'éducation permanente de Corse-du-Sud (SIRET :30666371700214) ou son représentant, dûment habilité, association gestionnaire de l'établissement, d'autre part,

- Vu le code général des collectivités territoriales, titre II, livre IV, IVème partie, notamment les articles L. 4421-1 et L. 4421-2 ;
- Vu le code de l'action sociale et des familles, notamment les articles L. 121-2 et L. 221-1-2 ;
- Vu la loi n° 86-18 du 6 janvier 1986 relative aux transferts de compétences en matière d'aide sociale et de santé ;
- Vu la loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale ;
- Vu la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, notamment son article 30 portant sur la Collectivité de Corse ;
- Vu l'ordonnance n° 2005-1477 du 1^{er} décembre 2005, portant diverses dispositions relatives, notamment, aux établissements et services sociaux et médico-sociaux ;
- Vu l'arrêté interministériel du 4 juillet 1972, relatif aux missions des clubs et équipes de prévention spécialisée ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 22 mars 1977 portant création et autorisation du service de prévention Spécialisée de la FALEP de Corse-du-Sud ;
- Vu l'arrêté du président du Conseil Départemental en date du 27 mars 2017 renouvelant l'autorisation du service de prévention spécialisée « Marie Renucci » géré par la FALEP pour une durée de 15 ans (soit jusqu'au 02 janvier 2032) ;
- Vu la convention initiale, en date du 19 mars 1997, signée entre le Département de la Corse-du-Sud et la FALEP ;

- Vu la délibération n° 2015-1001 de la Commission permanente du 9 février 2015 autorisant le Président du Conseil Départemental à signer l'avenant n° 1 ;
- Vu l'avenant n° 1 en date du 12 février 2015 ;
- Vu la délibération n° 2017-1004 de la Commission permanente du 16 octobre 2017 autorisant le Président du Conseil Départemental à signer l'avenant n° 2 ;
- Vu l'avenant n° 2 en date du 14 novembre 2017 ;
- Vu la délibération n° 18/467 AC de l'Assemblée de Corse du 29 novembre 2018 autorisant le Président du Conseil exécutif à signer l'avenant n° 3 ;
- Vu l'avenant n° 3 en date du 7 décembre 2018 ;
- Vu la délibération n° 19/357 AC de l'Assemblée de Corse du 24 octobre 2019 autorisant le Président du Conseil exécutif à signer l'avenant n° 4 ;
- Vu l'avenant n° 4 en date du 2 janvier 2020 ;
- Vu l'avenant n° 5 en date du 10 décembre 2021 ;

Il est convenu ce qui suit :

PREAMBULE

La décentralisation a eu pour effet d'ancrer la prévention spécialisée comme action éducative et sociale originale, ayant sa singularité propre dans le champ des missions d'aide sociale à l'enfance dévolues à la Collectivité de Corse.

Cheffe de file des politiques d'action sociale et compétente en matière de protection de l'enfance, la Collectivité de Corse définit la politique de prévention spécialisée et habilite des structures à intervenir dans ce cadre sur des territoires déterminés.

La prévention spécialisée doit tendre, par ses actions, à prévenir la marginalisation et faciliter l'insertion ainsi que la promotion sociale des jeunes et des familles dans les lieux où se manifestent des risques d'inadaptation sociale.

Le fondement du projet de prévention spécialisée est de proposer à des jeunes et à des groupes de jeunes en rupture, le support d'une relation de confiance inscrite dans la durée avec une équipe d'adultes référents qui vont partager avec eux des expériences collectives positives et leur apporter un soutien éducatif personnalisé.

Les jeunes sont abordés et considérés comme des personnes inscrites dans des groupes, un milieu de vie, susceptibles d'évoluer et d'acquérir une autonomie responsable.

Du point de vue législatif, c'est la combinaison des articles L. 121-2 et L. 221-1-2 du code de l'action sociale et des familles qui constitue la base légale des actions de prévention spécialisée.

Elle intervient dans un cadre particulier qui mêle la souplesse des interventions à la rigueur de la méthode. La mise en œuvre de ce projet repose en effet sur une méthodologie exigeante et rigoureuse qui se décline autour de quelques notions clés :

- libre adhésion et recherche de l'acceptation de l'intervention ;
- absence de mandat nominatif ;
- anonymat et confidentialité ;
- absence de normalisation des actions et des modalités d'intervention spécifiques ;
- travail de rue et présence sociale ;
- accompagnement social et éducatif ;
- actions collectives éducatives et sociales et actions collectives de quartier ;
- interinstitutionnalité ;
- travail en partenariat.

Les organismes chargés par la Collectivité de Corse de la politique de la prévention spécialisée, doivent disposer d'une équipe de travailleurs sociaux expérimentés : éducateurs, animateurs, personnes bénévoles compétentes en matière de prévention.

Ils mettent en œuvre une action éducative en collaboration avec les services sociaux, les groupements et établissements socio-éducatifs et culturels.

En conséquence, les parties conviennent de renouveler l'avenant n° 6, par les dispositions ci-après :

Chapitre I : Dispositions particulières

Article 1 : Objet

Le présent avenant a pour objet de définir les principes et de déterminer les modalités de coopération entre la Collectivité de Corse et le service de prévention spécialisée « Marie Renucci » géré par la FALEP, qui intervient sur le territoire du PUMONTE, ainsi que de présenter les orientations locales validées avec la FALEP suite à un diagnostic partagé.

Article 2 : Engagements de la Collectivité de Corse

La Collectivité de Corse s'engage à :

- I- Elaborer une politique de prévention spécialisée au vu d'une analyse croisée qui sera renforcée par les conclusions d'une étude portant sur « le diagnostic territorial de la prévention spécialisée » sur l'ensemble du territoire Corse.
- II- Assurer le suivi de sa mise en œuvre et l'évaluation des actions conduites par la FALEP en collaboration avec le service « Prévention et Actions collectives » de la Direction de la Protection de l'Enfance.
- III- Favoriser l'articulation avec l'ensemble des politiques publiques par l'élaboration d'un comité de suivi.
- IV- Coordonner les services de la Collectivité de Corse afin d'apporter une réponse de proximité, de faciliter les collaborations entre les professionnels des équipes de prévention spécialisée et celles de la Collectivité de Corse.

Article 3 : Engagements du Service de Prévention Spécialisée, à la demande de sa Présidente ou de son représentant

Le Service de prévention spécialisée « Marie Renucci » s'engage à :

- I- Mettre en œuvre une action de prévention spécialisée sur les territoires définis par la Collectivité de Corse, dans le respect des modalités présentées dans des fiches-action élaborées en collaboration ;
- II- Prendre en compte les orientations dans le programme d'activités du service de prévention spécialisée et l'ajuster, si nécessaire, au regard du diagnostic et des bilans annuels ;
- III- Apporter une expertise et participer aux instances de réflexions locales ou de coordination.

Article 4 : Territoires d'intervention

Pour l'année 2023, le service de prévention spécialisée « Marie Renucci » poursuit ses interventions sur le territoire et procède à un nouveau découpage, en favorisant un maillage : territoire 1 (urbain/périurbain) et territoire 2 (rural) sur le PUMONTE, dans le cadre de la sectorisation suivante :

- TERRITOIRE I - AIACCIU : quartiers politiques de la ville et en veille active ; Vallée de la Gravona (communes de Sarrula/Baleone, Afa, Peri) ; Taravo/Ornano (communes de Purticcio, Sta Maria Siché, Grussetu-Prugna)
- TERRITOIRE II - Ouest-Corse (Deux Sorru, Deux Sevi et Cinarca) ; Sud (communes de Sartè et de Portivechju).

Toute modification d'implantation ou d'objectif fera l'objet d'un avenant.

Article 5 : Objectifs liés au projet

Elaboré en concertation, le projet permet, d'une part, de faire connaître ce qui est mis en œuvre par la structure et d'autre part, de fédérer l'équipe sur des objectifs consensuels prédéfinis. Ce projet comprend notamment des actions prédéfinies et les objectifs à atteindre (voir fiches actions annexées ci-après). Il situe le service de prévention spécialisée « Marie Renucci » dans le dispositif régional et précise les liens partenariaux pour y parvenir.

Article 6 : Evaluation

Le bilan se décline à deux niveaux :

- Les orientations locales de territoire font l'objet d'un bilan annuel.
- Le service de prévention spécialisée « Marie Renucci » rédige un rapport annuel d'activité, conforme au référentiel de la prévention spécialisée, accompagné de la « fiche individuelle d'état de la réalisation des objectifs de la convention » (comme annexée ci-après) et transmis avec le compte administratif, au 30 avril de l'année N+1.

Chapitre II : Dispositions financières et générales

Article 7 : Participation financière et modalités de versement

La participation de la Collectivité de Corse est fixée chaque année sous la forme d'une dotation annuelle globale de financement.

Le montant de la dotation est arrêté chaque année au moment de la campagne budgétaire des établissements sociaux et médico sociaux (ESMS), par arrêté du Président du Conseil exécutif de Corse.

Le règlement de la dotation globale est effectué par acomptes mensuels correspondant au douzième du montant de la dotation arrêtée par le Président du Conseil exécutif de Corse. Ces acomptes sont versés le vingtième jour du mois, ou, si ce jour n'est pas ouvré, le dernier jour précédant cette date.

Dans le cas où la dotation globale n'a pas été arrêtée au 1^{er} janvier de l'exercice en cause et jusqu'à l'intervention de la décision, la Collectivité de Corse règle des acomptes mensuels égaux aux douzièmes de la dotation de l'exercice antérieur.

Article 8 : Obligations budgétaires et comptables de l'établissement

En matière budgétaire et comptable, l'établissement se conformera aux dispositions du code de l'action sociale et des familles, prévoyant les documents réglementaires obligatoires à transmettre aux services compétents de la Collectivité de Corse.

Article 9 : Effectivité, durée de validité et renouvellement

Le présent avenant est consenti et accepté pour la période allant jusqu'au 31 décembre 2023.

Six mois avant le terme, les parties engageront des négociations à l'initiative de l'établissement cocontractant, afin d'arrêter les conditions dans lesquelles l'avenant peut être renouvelé.

Au terme de l'avenant, un point précis du fonctionnement devra être réalisé.

Article 10 : Conditions de résiliation

Le présent avenant prendra fin dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- Dénonciation par l'un des cocontractants avant son terme en précisant les motifs ;
- Suspension ou retrait de l'autorisation administrative du service de prévention spécialisée ;
- Fermeture définitive de l'établissement (cessation d'activité) de ce service.

Le présent avenant peut également être résilié d'un commun accord entre les parties.

Article 11 : Modalités de dénonciation

La partie souhaitant la dénonciation saisit l'autre signataire, par lettre recommandée avec accusé de réception en exposant ses motifs.

Le présent avenant prend fin, après un délai de deux mois à compter de la date de réception de la lettre recommandée. Au terme de ce délai, l'établissement n'est plus susceptible d'assurer ses missions.

Article 12 : Litiges

Les contestations susceptibles de s'élever entre la Collectivité de Corse et l'établissement, dans l'interprétation du présent avenant, sont portées devant le Tribunal Administratif de Bastia sis Villa Montepiano 20407 Bastia.

Fait à AIACCIU, le

Le Président du Conseil exécutif de Corse,

La Présidente de la FALEP,
gestionnaire du service de
prévention spécialisée
« Marie Renucci »,

Gilles SIMEONI

Hélène DUBREUIL-VECCHI

RAPPORT D'ACTIVITES 2021



Service de Prévention Spécialisée
Marie Renucci



SOMMAIRE

PREAMBULE

Introduction-Remerciements

Organigramme

Actions SPS

Les chiffres clés

PARTIE 1 :

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION RAPPORT QUALITATIF ET QUANTITATIF

Évaluation générale des modes d'intervention sur l'ensemble des territoires

RAPPORT QUALITATIF ET QUANTITATIF

TERRITOIRE 1

TERRITOIRE 2

TERRITOIRE 4

TERRITOIRE 5 Porto-Vecchio

TERRITOIRE 5 Sartène

PARTIE 2 :

LES OUTILS EDUCATIFS : RAPPORT QUALITATIF ET QUANTITATIF

A. La médiation sociale jour/nuit

B. Les chantiers éducatifs

C. Les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire : ateliers relais, plateforme éducat'active et passerelle

D. L'Espace Santé Jeunes

E. Les promeneurs du net

F. Le Point Accueil Écoute Jeunes

G. L'Espace Public Numérique

H. La médiation familiale

PARTIE 3 :

PARTENAIRES

PARTIE 4 :

CONCLUSION ET PERSPECTIVES

Introduction-Remerciements

« Le Service de Prévention Spécialisée de la FALEP, un maillon de la chaîne éducative et sociale qui vient renforcer par son positionnement le maillage de la protection de l'enfance »

L'année 2021 a été dans la continuité de 2020 avec des stigmates de la crise COVID qui ne se sont pas effacés. Ainsi les mesures sanitaires ont affecté certaines actions du SPS, plus particulièrement concernant des actions collectives qui ont dû être adaptées au contexte. Cependant les éducateurs du Service de Prévention de la FALEP ont démontré cette année encore leur capacité d'adaptation en modifiant leurs pratiques en les ajustant aux besoins des publics et problématiques des territoires d'intervention.

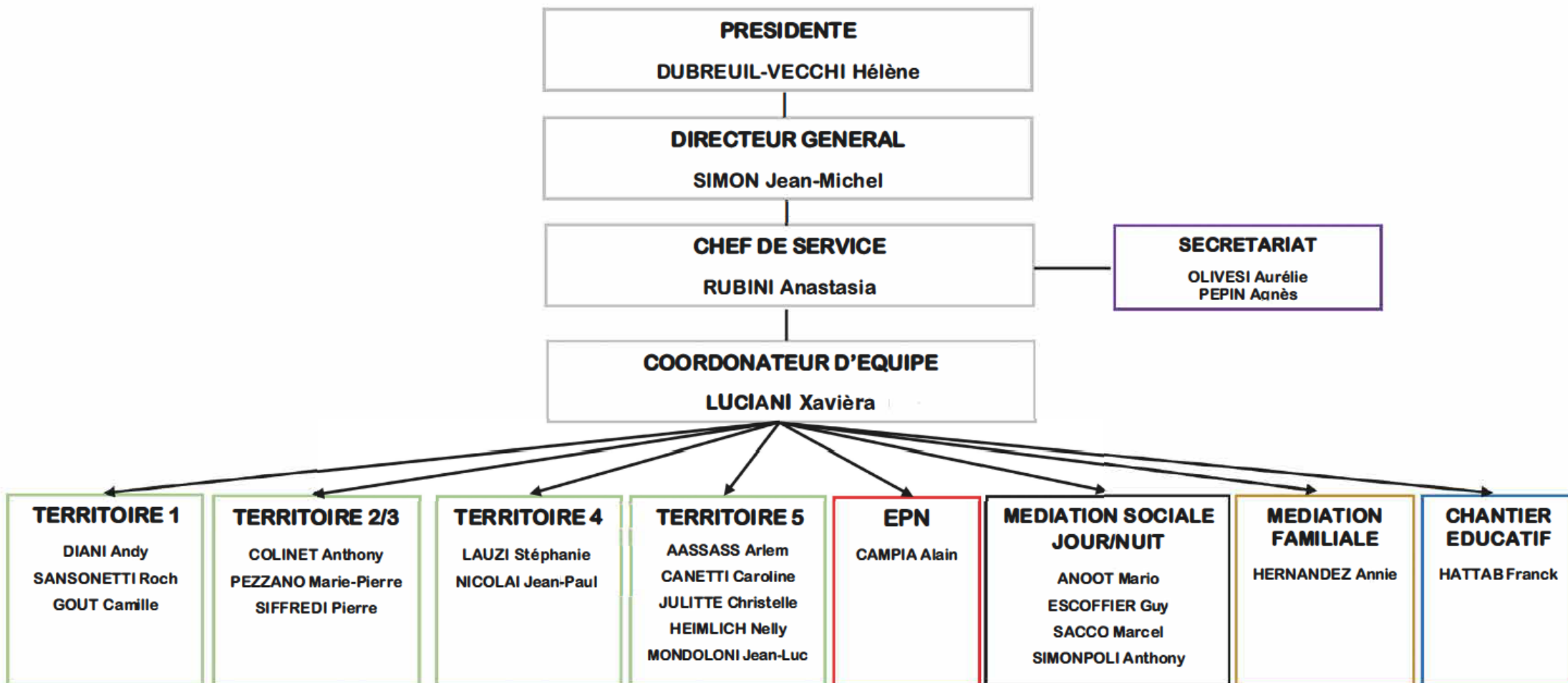
Les projets pensés ont eu pour objectif de prévenir voire répondre aux effets de la crise sur les jeunes. Nous avons pu les conséquences et les impacts de la pandémie sur leur santé psychologique, leurs apprentissages et leur niveau de vie. Des expressions de mal-être, voire de détresse, apparaissent chez les adolescents et les jeunes adultes.

Je remercie l'ensemble des professionnels pour leur engagement envers le public et l'ensemble du travail fourni au cours de l'année 2021, ils ont su répondre présents et restés disponibles dans un contexte déstabilisant et changeant où le fonctionnement habituel a été mis en difficulté par plusieurs contraintes liées à la pandémie.

Aux côtés de cette vigueur nous pouvons pointer celle de notre structure qui a tenu ses engagements en étant force de proposition pour ajuster action et contexte. Ce qui a été enrichi par un travail en partenariat et réseau fort.

Nous remercions la Collectivité de Corse et l'ensemble de nos financeurs qui nous ont apporté leur soutien cette année encore et ont permis lors de cette année 2021 d'octroyer des moyens pour garantir la mise en place de la mission de prévention spécialisée sur le territoire Pumont.

Organigramme du Service de Prévention Spécialisée FALEP 2021



Les actions du Service de Prévention

ACTIONS	Éducatif 1	Médiation familiale 2	Espace Public Numérique 3	Médiation sociale jour et nuit 4	Espace Santé Jeunes 5	Dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire 6	Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes « Spaziu Ghjuventù » 7	Chantiers éducatifs 8
Finalité	« Aller vers » les habitants, plus particulièrement les jeunes et les acteurs présents sur les territoires d'agrément en réalisant un travail de rue et de présence sociale afin de venir en aide à une population « fragilisée », d'anticiper et de traiter des situations d'inadaptation sociale.	Assurer un processus de construction ou de reconstruction du lien familial axé sur l'autonomie des personnes concernées par des situations de rupture ou de séparation dans lequel le médiateur familial, favorise, au moyen de l'organisation d'entretiens confidentiels, leur communication et la gestion de leur conflit dans le domaine familial .	Favoriser l'accès et la familiarisation aux nouvelles technologies de toute une frange de la population des territoires couverts qui, pour des raisons sociales ou économiques, en sont encore exclues et lutter contre la fracture numérique.	Assurer une veille publique, sociale et technique dans le territoire CAPA afin de prévenir d'éventuels comportements délictueux ou incivilités en assurant une continuité nuit/jour-jour/nuit.	Proposer un lieu ressource et d'accueil sur toutes les questions liées à la santé. Rendre le plus possible le public acteur de sa santé en l'accompagnant sur une prise de conscience de l'importance de la santé dans sa vie.	Lutter contre les risques liés au décrochage scolaire et prévenir la marginalisation sociale des jeunes soumis à l'obligation scolaire.	Offrir une structure de proximité qui permet aux jeunes et leurs familles d'exprimer leur mal être, et de retrouver une capacité d'initiative et d'action. Les orienter, les accueillir anonymement et gratuitement. Le PAEJ a pour vocation à être le trait d'union entre la rue et les institutions.	Offrir aux jeunes âgés de 16 à 25 ans une première expérience professionnelle rémunérée, au sein d'une équipe, sur des périodes courtes et renouvelables afin de travailler sur l'insertion sociale, professionnelle et prévenir le décrochage scolaire.

ACTIONS	Éducatif 1	Médiation familiale 2	Espace Public Numérique 3	Médiation sociale jour et nuit 4	Espace Santé Jeunes 5	Dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire 6	Point d'Accueil et d'Ecoute Jeunes « Spaziu Ghjuventù » 7	Chantiers éducatifs 8
Bénéficiaires	Les jeunes (10-25 ans), les familles et les habitants des territoires urbain (1), péri-urbain (2/3) et ruraux (4 et 5).	Les familles du territoire Pumonté.	Tout public habitant sur les territoires urbain (1), péri-urbain (2/3) et ruraux (4 et 5).	Les territoires (urbain / péri-urbain) et ses habitants, tout le public rencontré la nuit.	Les 6-25 ans et leurs familles, personnes précaires habitant dans les territoires urbain (1), péri-urbain (2/3) et ruraux (4 et 5).	Enfants scolarisés au sein du cycle 3 et leurs familles.	Jeunes âgés de 12 à 25 ans et leurs familles habitant sur le territoire rural Sartène/Propriano.	Jeunes âgés de 16 à 25 ans habitant sur les territoires 1 à 5 et leurs familles.
Type de prestation	Travail de rue et présence sociale	Entretiens individuels/ Ecoute et dialogue	Animation d'ateliers individuels et collectifs	Présence sociale en journée et de 21h à 2h00.	Ateliers de prévention et de sensibilisation / Accueil et information	Ateliers relais fixe (T5 Sartène)	Accueil et écoute Mission de médiation Permanences psycho	Organisation et encadrement de chantiers éducatifs
	Réalisation d'une présence informelle dans les espaces publics, dans les structures locales	Séances de médiation familiale	Mise en place d'un EPN fixe : accès internet 35h par semaine	Ecoute et dialogue/ Orientation vers les structures adaptées	Plan mieux Être des jeunes-axe santé mentale	Animation de la plateforme Educ'active	Accompagnement et orientation des publics après une première analyse éducative vers la structure adaptée à ses besoins et problématiques	Organisation de formation qualifiante (une par an)
	Développement social local	Rédaction d'accords suite aux séances, rédaction d'attestation.	Animation d'un EPN mobile: proposition d'ateliers directement sur les territoires	Apaisement des conflits Assistance aux personnes rencontrées	Accueil et accompagnement des populations en situation de précarité	Dispositif passerelle	Organisation d'actions collectives de prévention généraliste	Accompagnement éducatif et social des jeunes accueillis sur le chantier/ Orientation vers les structures adaptées
	Accompagnement éducatif individuel et accompagnement collectif /Actions et projets menés en partenariat	Apaisement des conflits par l'utilisation de techniques de médiation	Garage mobile: entretien et réparation du matériel de l'EPN Réalisation de documents officiels : power point.	Renseignement de fiches navettes faisant état du résultat de la veille technique et sociale	Mise en place d'actions en partenariat et orientation vers les structures adaptées	Actions CLAS sur le territoire T5	Aller vers les jeunes pour leur proposer les missions du PAEJ	Prévenir la délinquance en proposant à des jeunes en errance des chantiers. Prévenir le décrochage scolaire en utilisant le chantier comme support éducatif pour les scolaires

Les chiffres clés

4 comme le nombre de territoires couverts par le Service de Prévention Spécialisée en 2021

368 jeunes âgés de 6 à 29 ans ont bénéficié d'un accompagnement individuel sur l'ensemble des territoires

1458 actions éducatives ont été organisées sur l'ensemble des territoires

Plus de **170** partenaires différents

Plus de **250** temps d'écoute réalisés dans le cadre de la médiation sociale jour et nuit

26 jeunes âgés de 16 à 25 ans ont bénéficié de l'action « chantiers éducatifs »

51 élèves ont bénéficié d'un accompagnement individuel pour assurer une continuité pédagogique dans le cadre des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire

2461 jeunes ont été sensibilisés par les actions de l'Espace Santé Jeunes. Elles représentent au total 100 actions menées.

36 jeunes et **14** parents ont été accueillis dans le cadre du Point Accueil Écoute Jeunes

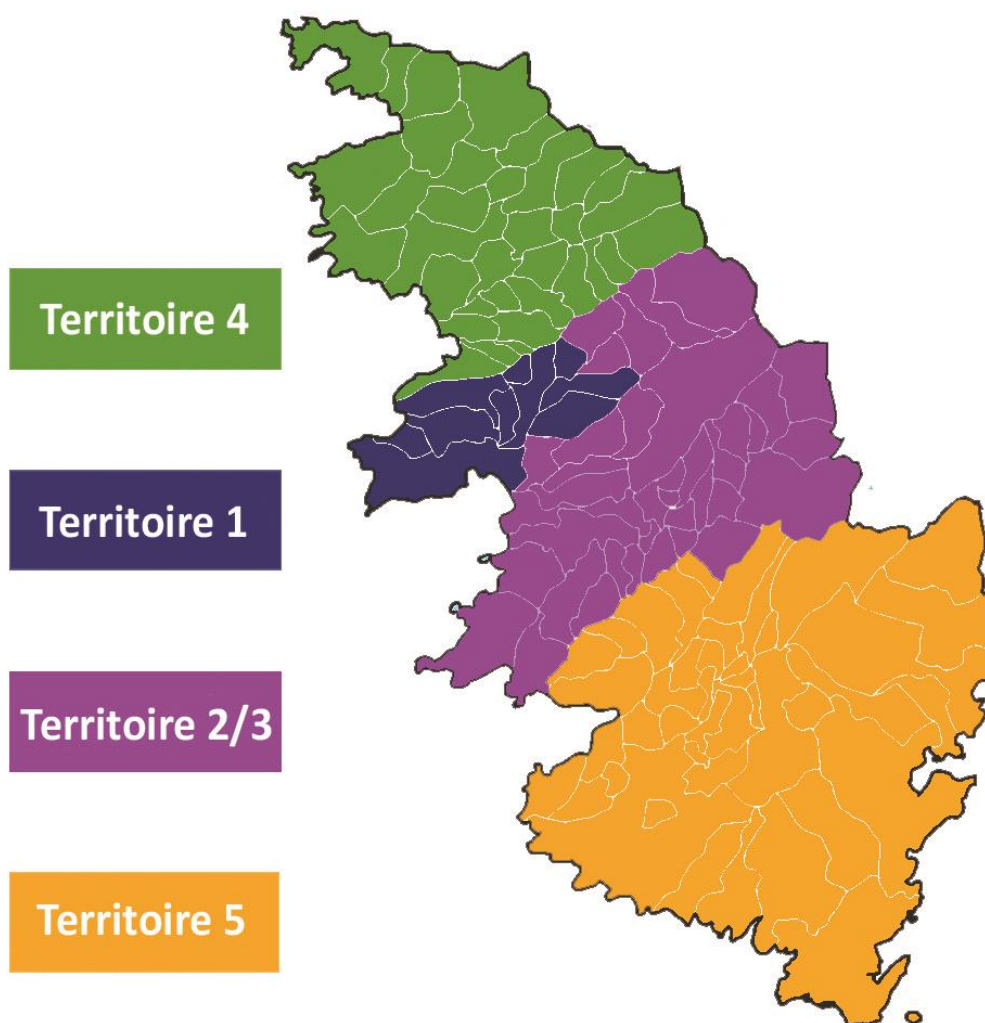
920 heures d'accompagnement personnalisé dans le cadre de l'EPN

Fin décembre 2021 nous avons recensé **85** demandes de médiations familiales

LES TERRITOIRES D'INTERVENTION RAPPORT QUALITATIF ET QUANTITATIF

CARTOGRAPHIE DES TERRITOIRES

« L'absence de mandat nominatif au profit d'un mandat territorial : cartographie des territoires d'intervention »



Le travail de rue et la présence sociale :

« Le travail de rue, la présence sociale et le développement social local, les moteurs de l'intervention en prévention spécialisée »

Pilier de notre intervention, elle s'est déroulée tout au long de l'année, et a été adaptée aux différents territoires d'intervention. Quelques éléments notables :

Sur le territoire urbain le travail de rue s'est poursuivi sur les quartiers suivants : Salines, Cannes, Jardins de l'Empereur. Suite à des besoins constatés la présence éducative a été élargie aux abords et dans l'établissement du L.P. Finosello, sur le city stade du quartier saint Jean, le centre-ville (jusqu'au parc Berthault) pour répondre à un certain nombre de problématiques constatées en lien avec la jeunesse sur ces secteurs.

Sur le territoire Vallée de la Gravona/Taravo des permanences ont été organisées deux fois par semaine au pôle social de Baléone. Elles nous ont permis de rencontrer des jeunes afin de créer du lien, de démarrer un accompagnement éducatif et faire la passerelle sur l'Espace Santé Jeunes qui propose un accueil en centre-ville. Une veille sociale sur les secteurs suivants a été organisée : Afa, zone commerciale du grand Leclerc, Atrium, Pernicaggia .

Sur le territoire Ouest Corse, des lieux d'ancrage ont été ciblés afin d'assurer une présence régulière sur les communes isolées. Des permanences fixes ont été mises en place notamment sur les communes de Marignana et de Lopigna. Ces dernières ont permis d'investir le territoire pour être repéré par les habitants comme une personne ressource en amont de toute action d'accompagnement.

Sur le territoire Extrême Sud nous avons renforcé notre présence sociale ainsi que notre démarche « d'aller vers » auprès des jeunes et leurs familles, dans leurs lieux de regroupement, de passage et surtout selon leurs rythmes de vie en nous adaptant aux confinements successifs ainsi qu'au couvre-feu.

Le développement social local

Comme l'année dernière plusieurs initiatives ont été développées sur les territoires. La connaissance des territoires et des acteurs locaux nous permet d'en identifier les ressources. Il s'agit alors de les mobiliser pour impulser une dynamique de cohésion sociale autour de projets collectifs. La mutualisation et la mise en lien des acteurs nous permet d'enrichir le territoire et de renforcer le lien social.

Pour exemple le projet CACEPCA sur le territoire urbain (Collectif Associatif Citoyen d'Éducation et de Prévention aux Conduites Addictives) a été déposé mi-avril dans le cadre de la MILDECA. Une prise de contact avec les partenaires a été effectuée. Les objectifs à venir sont : Formaliser un partenariat, tisser et développer un réseau sur cette thématique spécifique dans l'optique de mener des actions adaptées au territoire et apporter une réponse commune et concertée. Cette phase de repérage peut constituer un levier à la prise en charge individuelle. Les partenaires sont mobilisés, attente de la réponse par le financeur.

Sur le territoire rural Ouest Corse un travail en partenariat avec les associations du territoire a permis d'enclencher un travail sur un maillage territorial entre les communes situées en zone montagneuse et celles du littoral.

Eduquer à travers des actions collectives :

L'équipe du service de prévention s'est montrée force de proposition pour continuer à dynamiser les actions collectives lors de l'année 2021 malgré les restrictions sanitaires plusieurs actions ont pu être réalisées auprès des jeunes et au sein des établissements scolaires : Une prévention/sensibilisation des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux, action « Développer l'esprit critique par l'éducation », ateliers « estime de soi » ; ateliers jardinage, séjour éducatif, ateliers culturels (modelage, théâtre), randonnées montagnes, initiation vélo en ville, football, bowling, trampoline, laser Game, basket, actions auprès des habitants...

Plusieurs actions collectives en lien avec la santé ont été organisées afin de répondre aux conséquences de la crise sanitaire sur la santé mentale des jeunes : Parcours estime de soi foyer éducatif (socio esthéticienne, sport, art thérapie) ; Prévention tabac, Prévention santé sexuelle, Consentement ; Différents ateliers afin « de casser les codes » C quoi un psy , c quoi la sophrologie ont été menées au sein des écoles primaires , internat du Lycée Professionnel ; Prévention de lutte contre le harcèlement pour les collégiens (Vico, St Marie , Baléone , Porticcio) ; Projet CAF panier solidaire pensé par les jeunes, pour les jeunes ; Journée de lutte contre le harcèlement scolaire au cinéma l'Ellipse projection de notre court métrage + débat. La passerelle avec le Service Education Populaire : la création d'un nouvel espace au sein du service éducation populaire : « l'Univers ado ».

Ces interventions répondent à des besoins sur des thématiques ciblées, observées ou exprimées par notre public.

A noter que beaucoup de jeunes étaient présents dans les quartiers cet été. Nous avons essentiellement concentré notre action sur les activités éducatives avec le public adolescent afin d'éviter au mieux les situations d'oisiveté qui ont conduit à de nombreuses incivilités les années précédentes. Nous notons qu'en fin d'année les activités éducatives ont été difficiles à organiser de par une météo défavorable et les contraintes liées au pass sanitaire.

Le travail en partenariat

Le maintien du lien avec nos partenaires a représenté un atout comme l'année précédente. Il nous a permis de poursuivre nos échanges sur l'accompagnement du public, d'avancer sur des projets en cours lorsque cela était possible et de pouvoir trouver une ressource en cas de problématique d'un jeune ou d'une famille. Maintenir les liens et la collaboration tout au long de l'année a permis des échanges sur les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre des missions, afin de garder une cohésion et une cohérence, d'autant plus essentielles en ces temps de crise. En complément nous avons participé aux différentes activités et manifestations organisées sur les territoires. De manière générale les partenaires nous sollicitent plus fréquemment et nous orientent davantage de public en vue d'accompagnements individuels, ce qui suppose que le travail mené pour que nos missions soient mieux identifiées par les partenaires a porté ses fruits.

Des actions concrètes ont été menées :

TERRITOIRE 1 : Nous avons participé aux différentes activités et manifestations organisées sur le territoire par les partenaires (journées de prévention et de sensibilisation ; fêtes de fin d'année ; jeudis de juillet).

Un programme de 3 jours sur le thème de l'esprit critique a été organisé en juillet en partenariat avec la Protection Judiciaire de la Jeunesse.

Le partenariat avec le D.R.E a été formalisé. Nous participons aux E.P.S. concernant le secteur des Salines. De ce partenariat découle aussi des accompagnements individuels sur l'ensemble du T1.

TERRITOIRE 2 : Lien entretenu avec les différents partenaires sur les différentes problématiques de secteur, sur les orientations des jeunes, sur les accompagnements ainsi que les activités.

TERRITOIRE 4 : Le maillage partenarial est incontournable sur ce territoire où les initiatives associatives sont très nombreuses et actives. Nous rencontrons des habitants très investis et actifs pour des actions d'utilité collective. Nous envisageons cela comme une richesse et une opportunité de promouvoir une dynamique entre les acteurs afin de valoriser le territoire via des actions participatives (DSL).

Nous avons développé de nouveaux partenariats avec des municipalités, des acteurs associatifs locaux et des structures de droits communs.

TERRITOIRE 5 Porto-Vecchio :

Nos actions sur le territoire s'appuient sur un large réseau partenarial. Le partenariat initié est basé sur la réciprocité et c'est ainsi que nos actions éducatives prennent tout leur sens dans le cadre du développement social local.

Sur le quartier Pifano, nous élaborons des projets avec nos partenaires s'inscrivant dans les objectifs du contrat ville.

Dans le cadre de nos missions de prévention spécialisée le travail en partenariat s'étend à d'autres acteurs du territoire comme les établissements scolaires (équipes éducatives et pédagogiques), les services de la collectivité de Corse, les associations locales...

TERRITOIRE 5 Sartène : Les établissements scolaires nous ont particulièrement sollicités en 2021, la crise sanitaire ayant révélé des problématiques (conflits familiaux, mal-être...) dépassant le cadre scolaire.

La mission locale est un partenaire privilégié qui nous permet d'orienter des jeunes et d'élaborer un accompagnement conjoint.

Les actions partenariales ont été plus difficiles à mettre en place en 2021, chaque structure étant impactée par les contraintes sanitaires. Les rencontres qui ont pu être maintenues ont été d'autant plus importantes ; elles ont permis de confronter nos difficultés et les problématiques rencontrées, d'échanger sur les pratiques et les actions respectives. Ces temps d'échanges sont essentiels pour véhiculer des informations qui ne circulent pas facilement entre les différentes structures.

Ainsi nous avons participé aux rencontres organisées par l'ARS dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé en Alta-Rocca.

Le Logiciel de valorisation de l'action en prévention spécialisée, un outil au service des acteurs de terrain

Une genèse dans un contexte national incertain

L'idée de développement d'un logiciel de recueil de données par le CNLAPS émerge fin 2017 dans un triple contexte, comme le relève le rapport Bouziane¹, de **baisse de financements**, de **nouvelles problématiques émergentes** (radicalisation, MNA), et d'un **positionnement** pouvant parfois paraître **ambigu** avec la Politique de la Ville et la **Prévention de la Délinquance**.

Il apparaît alors important de pouvoir faire valoir **l'utilité sociale de la prévention spécialisée** (l'impact des actions), tant sur les publics accompagnés que sur les territoires investis, et de disposer de données collectées nationalement pour **occuper une place plus affirmée auprès des pouvoirs publics** dont les sollicitations s'intensifient.

Un processus de construction collaboratif

Un comité de pilotage, regroupant plusieurs associations adhérentes du CNLAPS, se crée en 2018 pour définir les contours de ce projet et pour arrêter une méthodologie d'action.

La volonté affirmée est d'adopter d'emblée une démarche qui se veut participative auprès des adhérents, concrétisée par la mise en place d'un **questionnaire** en ligne auprès de 116 structures de prévention spécialisée (66

réponses soit un taux de réponse de 57%) pour recenser les outils de recueil de données existants et l'utilisation qui en est faite.

Cette enquête de terrain, qui a permis une représentativité de l'ensemble des territoires (urbains, ruraux, d'outre-mer), a mis en lumière différents éléments : un manque d'harmonisation nationale en termes de recueil de données avec l'existence de nombreux outils, des niveaux de détails différents selon les structures, des outils souvent chronophages et pas toujours investis par les équipes. 49 structures se sont dites intéressées par la démarche de développement d'un nouveau logiciel par le biais du CNLAPS (soit 75% des répondants).

Cette première étape a donc permis de sonder l'ensemble des adhérents sur le bien-fondé d'une telle démarche.

Un **séminaire** de plusieurs jours s'est déroulé ensuite à Saint-Etienne sur la base du volontariat et a regroupé 11 structures (associations et métropoles issues des quatre coins de l'Hexagone) afin de définir collectivement l'ossature du logiciel. Des cadres, des éducateurs, des administrateurs ont composé alors les différents groupes de travail. Ce processus de construction collaboratif a permis d'arrêter un premier cahier des charges et de prendre en compte la diversité de points de vue des acteurs.

Le comité de pilotage a par la suite pu travailler en étroite collaboration avec le prestataire informatique retenu pour le **développement de l'outil logiciel**, sur la base du cahier des charges arrêté lors du séminaire.

Après une phase de test durant le dernier semestre 2020, **le CNLAPS a commencé à déployer le logiciel début 2021 auprès des structures adhérentes qui en ont fait la demande**.

¹ BOUZIANE-LAROUSSI et JACQUAT, *L'avenir de la prévention spécialisée*. Rapport d'information, février 2017.

Notre service de prévention a débuté l'expérimentation de TRAJECT en juillet 2021, certaines données quantitatives nécessiteront un réajustement entre la période d'utilisation des outils de recueils de données jusqu'alors utilisés et la prise en main du logiciel.

TERRITOIRE 1

Description de la mise en œuvre des modalités d'intervention : « Présence sociale et développement sociale local »	Analyse 2021
<p>-Travail de rue et temps de présence informelle dans les espaces publics : réalisés sur les quartiers Cannes, Salines, Jardins de l'Empereur. Un renfort éducatif sur le centre-ville (binôme médiation sociale/éducatif) a été organisé en début d'année pour répondre à un certain nombre de problématiques constatées en lien avec la jeunesse sur ce secteur intégré lors de cette année 2021 au territoire 1. Sur la même période, la présence sociale a été étendue jusqu'au parc Berthault suite à des nuisances signalées par les habitants.</p> <p>-Présence informelle dans les structures locales et présence aux évènements/temps fort du territoire : nous nous sommes rendus régulièrement dans les différents centres sociaux à la rencontre de nos partenaires et du public, ces structures étant des acteurs essentiels du territoire. Suite à un besoin constaté par le Centre social St Jean pendant la période des vacances scolaires une présence sur le city stade du quartier a été mise en place.</p> <p>-Suite à une demande de l'établissement, la présence sociale a été élargie aux abords et dans l'établissement du L.P. Finosello</p> <p>L'action café de rue est toujours suspendue en raison de la crise sanitaire, un redémarrage est prévu pour 2022.</p>	<p>Une veille sociale et un travail de rue a été organisé sur l'ensemble du territoire. Notre temps de présence sur chacun des quartiers s'est réparti et a été adapté en fonction :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des évènements et des ambiances spécifiques à chaque quartier -De la fréquentation des jeunes tout au long de l'année -Des actions organisées par les partenaires et des temps forts du quartier -Des informations recueillies auprès des partenaires ainsi que des personnes ressources sur les quartiers <p>Sur le territoire d'intervention urbain les problématiques rencontrées restent inchangées : trafic de drogue ; oisiveté ; perte de confiance en la société et en ses représentants ; montée de communautarismes divers ; marginalité précoce ; dégradations importantes des situations familiales ; pauvreté ; précarité ; désœuvrement ; difficultés de vivre ensemble. De plus la mobilité constitue un frein pour les jeunes en termes d'accès à l'emploi et aux loisirs.</p> <p>Pour nos publics, contrairement à l'année précédente, le marché de l'emploi a permis plus d'accès à l'emploi et à l'apprentissage. Mais il demeure chez ces jeunes une difficulté afin de maintenir une situation de travail dans la durée. Les employeurs, ainsi que de nombreuses institutions peuvent être facilement dans l'exclusion. En effet dans leurs objectifs de rentabilité immédiate malgré des emplois non qualifiés, les employeurs ne laissent pas le temps à ce public en difficultés de s'adapter à l'entreprise et de développer les compétences nécessaires. L'alternative pour une partie d'entre eux, afin de répondre à leurs besoins financiers, est alors de participer à la vente de produits stupéfiants, domaine dans lequel ils se sentent valorisés et reconnus et pour lequel ils sont capables de développer des compétences et de faire preuve d'assiduité, de rigueur et de discipline.</p> <p>Par le biais du dispositif « Chantier éducatif » qui a pour vocation d'offrir de courtes expériences de travail rémunéré à des jeunes âgés de 14 à 25 ans nous travaillons la problématique « insertion professionnelle ». En effet chaque jeune qui est embauché sur un chantier bénéficie d'un accompagnement personnalisé afin de pouvoir construire un projet professionnel et de travailler sur son insertion de manière générale.</p>

EVALUATION	Description de la mise en œuvre de l'actions	Analyse 2021
<p>Accompagnement individuel</p>	<p>En comparaison de l'année passée notre mode d'intervention sur les accompagnements individuels s'est réalisé de manière plus classique, à savoir instauration d'une relation de confiance, mise en lien avec les établissements scolaires et/ou partenaires, travail avec le jeune sur les problématiques rencontrées ainsi que leurs causes, réflexion et élaboration du projet éducatif étape par étape : rencontres avec le jeune dans les locaux du service, rencontre avec la famille, accompagnement physique dans diverses démarches, recours aux compétences des partenaires/des membres de l'équipe en fonction des situations, temps d'écoute et réalisation de visites à domicile.</p> <p>Les sollicitations/orientations des partenaires en ce qui concerne les accompagnements individuels n'ont cessé d'augmenter tout au long de l'année.</p>	<p>Les thématiques les plus travaillées avec les jeunes accompagnés sont : la scolarité ; les conflits familiaux ; la santé /le bien être ; l'insertion professionnelle ; l'accès aux loisirs / le sport / la culture.</p> <p>Une analyse et réflexion sur nos accompagnements et les orientations effectuées par les partenaires nous ont permis de mieux formaliser notre intervention en termes d'accompagnement individuel.</p> <p>Notre organisation d'équipe et nos relations partenariales, notamment avec les assistantes de service sociale de la CDC s'en trouvent améliorées. Il est à noter aussi que le nombre d'orientation de public jeune selon la tranche d'âge 10-13 ans par les partenaires est en augmentation, ce qui a nécessité d'adapter un certain nombre d'actions, de supports et d'activités.</p> <p>A voir si une intervention sur la prévention précoce se confirme en 2022.</p>

Accompagnement
collectif

- **Dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire**

Aucun établissement ne s'est positionné pour réaliser les ateliers relais mobiles. Les établissements ont d'autres demandes : de préférence des interventions collectives sur des thématiques (réseaux sociaux...). Au vu de la demande grandissante, une prévention/sensibilisation des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux a été effectuée auprès de 31 classes tout au long de l'année 2021 dans les établissements scolaires d'Ajaccio.

- **Action « Développer l'esprit critique par l'éducation »**

Organisation d'un parcours de 3 jours alternant ateliers esprit critique et activités éducatives- Parcours financé par la DTPJJ et mené en partenariat avec l'UEMO.

- **Ateliers « estime de soi »**

Un atelier estime de soi a été réalisé en partenariat et auprès du public du SESSAD « U Flatu ».

Des activités éducatives pleine nature ont été effectuées pendant les vacances de pâques (randonnées).

- **Activités éducatives**

Étant donné que beaucoup de jeunes étaient présents dans les quartiers cet année, nous avons essentiellement concentré notre action sur les activités éducatives avec le public ado afin d'éviter au mieux les situations d'oisiveté qui ont conduit à de nombreuses incivilités les années précédentes.

En fin d'année les activités éducatives ont été difficiles à organiser de par une météo défavorable et les contraintes liées au Pass sanitaire.

- **Action de prévention collective**

Les actions de prévention collectives sont organisées en fonction des demandes des partenaires présents sur le territoire (à partir des problématiques repérées auprès de leur public).

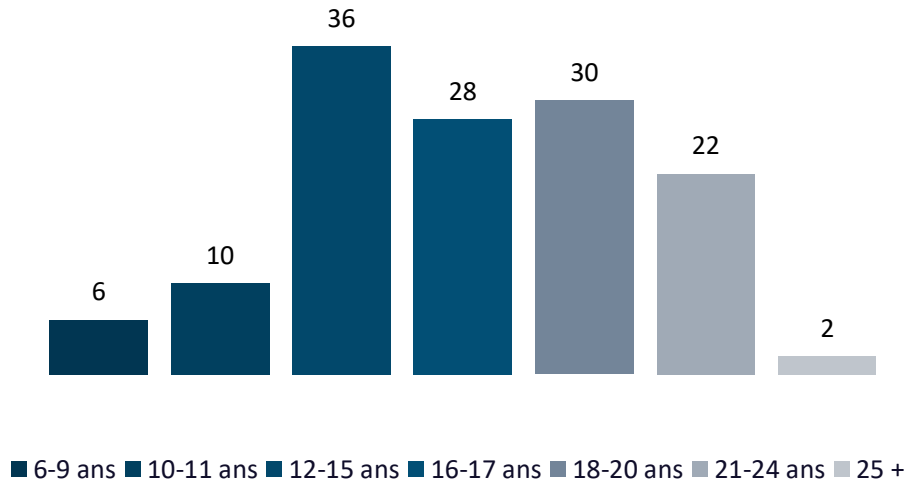
- **Activités éducatives :**

Les activités effectuées avec le public ado présent dans les quartiers lors des vacances scolaires/été sont toujours aussi importantes en termes de prévention des conduites à risque.

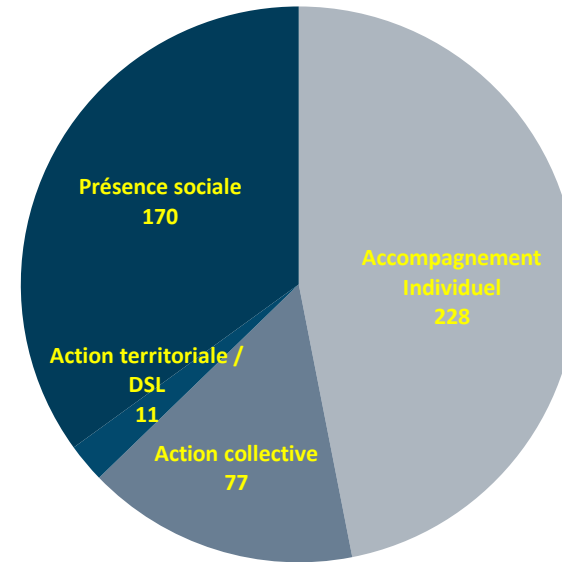
Le cadre imposé lors des sorties permet de fédérer le groupe et de travailler sur la transmission de valeurs.

Nous pouvons noter une évolution dans les comportements au sein du groupe au fur et à mesure. Par ailleurs les activités sont un support important dans le cadre de nos accompagnements individuels car elles nous permettent de cerner le comportement du public au sein d'un groupe et dans un contexte privilégié, de développer un lien éducatif fort, et ainsi d'affiner notre analyse éducative et nos axes de travail.

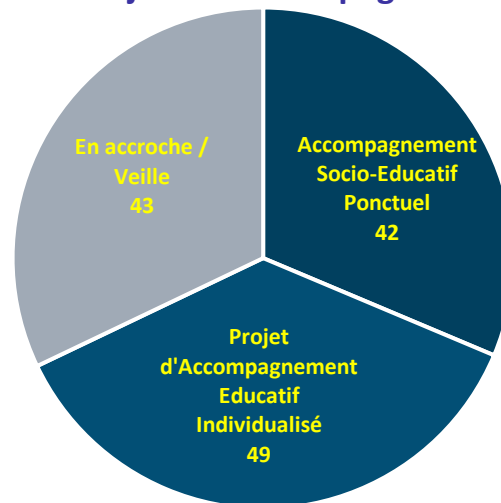
Répartition du public par âge



Nombre d'actions sur le territoire 486



Répartition du public selon le type de lien 134 jeunes accompagnés



TERRITOIRE 2

Description de la mise en œuvre des actions : « Présence sociale et développement sociale local »	Analyse 2021
<p>-Organisation de permanences au sein du pôle social de Baléone, les objectifs poursuivis tout au long de l'année ont été :</p> <ul style="list-style-type: none"> *D'accueillir les jeunes collégiens de Baléone et les lycéens Ajacciens habitants sur le territoire *D'être identifié afin de répondre aux besoins des jeunes sur le territoire et ainsi mener un accompagnement éducatif *De proposer aux jeunes qui fréquentent le pôle des activités sportives et culturelles <p>-Présence sociale sur nos différents secteurs : une présence régulière a été effectuée sur le quartier Pernicaggia , ainsi que les centres commerciaux (Atrium, Leclerc Baléone) et une présence au sein des structures partenaires : centre social U liamu.</p>	<p>Lors de cette année 2021 nous avons proposé une présence éducative au sein du pôle social afin de rendre plus visible notre intervention auprès des jeunes et ainsi dynamiser le lieu. L'espace pôle social qui se situait initialement dans une salle de la Mairie annexe de Sarrola a été déplacé et réaménagé dans un local à proximité. En complément un protocole sanitaire restrictif a été mis en place dans le cadre de la crise sanitaire. Nous avons constaté que ces éléments ont représenté des freins pour favoriser la reprise d'une dynamique qui s'était instaurée les années précédentes, avant le début de la crise. Ce qui nous a conduit à constater que le pôle social a été moins investi par les jeunes en 2021 : baisse de fréquentation du pôle : environ 10-15 jeunes par semaine (collégiens) et une présence très irrégulière (parfois aucun passage, parfois 10 dans le même après-midi). Ainsi en cours d'année nous avons dû repenser le format de nos permanences : soit une présence deux jours par semaine de janvier à septembre puis une fois par semaine (le mardi) jusqu'à la fin de l'année (hors période de confinement). Le partenariat avec le centre social U Liamu qui a assuré une présence en complémentarité de celle de l'équipe de Service prévention a été maintenu tout au long de l'année.</p> <p>Une veille sociale sur le quartier de Pernicaggia a été effectuée une à deux fois par semaine. Le constat reste identique à celui de l'année passée, l'ambiance est calme. Des regroupements de jeunes ont pu être observé au niveau de la zone commerciale, mais très peu au sein du quartier (Ponctuellement le week-end, aux alentours de 23h00)</p> <p>Centre social U Liamu : l'action « café des parents » a été réadaptée afin de proposer une intervention avec un psychologue : atelier « c'est quoi un psy », échanges sur la gestion des émotions. L'objectif était de proposer à des enfants scolarisés en niveau primaire et fréquentant le centre social la présentation du métier de psychologue pour déconstruire les idées reçues. Cette action a permis aux enfants de poser des questions et ainsi d'être rassurés sur leurs différents questionnements.</p> <p>De manière générale les différentes actions réalisées au sein du centre social et culturel nous ont permis de créer un lien de confiance et de partenariat. Dans le cadre de notre intervention sur le volet développement social local, il est important pour notre équipe de pouvoir aider à la réflexion des différentes actions qui vont permettre aux jeunes d'accéder à une offre de service sur leur territoire de vie.</p>

EVALUATION	Description de la mise en œuvre de l'actions	Analyse 2021
<p>Accompagnement individuel</p>	<p>L'accompagnement éducatif et social individuel sur ce territoire s'est mis en place suite à l'organisation de différentes actions collectives (projet dans les établissements scolaires, temps de présence sociale, permanences sur le territoire). Elles sont restées tout au long de l'année un levier incontournable pour « accrocher » le jeune dans une relation de confiance qui évoluait fréquemment vers une relation éducative.</p> <p>L'une des autres sources de mise en place d'accompagnement individualisé a été l'orientation effectuée par les différents partenaires suite aux interventions collectives effectuées.</p> <p>Nous avons poursuivi notre présence sur les réseaux sociaux via les pages Facebook et Instagram de l'Espace Santé Jeunes. Ce mode de communication reste un outil pertinent afin de faire passer des messages de prévention et de valoriser la jeunesse en particulier Instagram.</p>	<p>La majorité des accompagnements individuels effectués ont mobilisé les outils de l'Espace Santé Jeunes.</p> <p>L'année 2021 a été dans la continuité de 2020, avec des conséquences sur le bien-être et la santé mentale des jeunes. Un soutien à la parentalité a également été réalisé.</p> <p>Ainsi l'accompagnement éducatif sur ce territoire périurbain reste différent en fonction des âges, du sexe, des profils et des besoins. Plusieurs orientations vers des professionnels ont été effectuées pour répondre aux différentes problématiques repérées dans le cadre de l'accompagnement éducatif : psychologue, diététicienne, sophrologue...</p> <p>Les jeunes et les familles accompagnés cette année sur ce territoire ont exprimé un réel besoin d'être accompagnés socialement et éducativement face à des situations de mal-être global.</p>

Accompagnement collectif

Les accompagnements collectifs ont été proposés en fonction des groupes de jeunes, des problématiques identifiées et des besoins exprimés par le ou les jeunes.

Des activités éducatives ont ainsi été organisées tout au long de l'année :

- Parcours Estime de soi
- Organisation de repas éducatifs
- Mise en place d'activités sportives : randonnée, parcours santé, accrobranche,
- Sport collectif, ateliers motricité/coordination.

Des activités collectives ont également été organisées en partenariat avec des acteurs du territoire : Le Centre social « U Liamu », le collège de Baléone, les communes du territoire, Lycée Professionnel Finosello et Lycée Professionnel Jules Antonini Salines.

Le levier du sport comme support permet de créer un lien éducatif et de pouvoir travailler sur l'ensemble des problématiques rencontrées. Nos activités sportives nous ont permis de créer du lien, une relation éducative et de proposer un accompagnement individuel adapté aux situations rencontrées.

Concernant le projet Parcours Estime de soi, nous avons été amenés à intervenir et prévenir d'autres problématiques repérées comme des freins à l'insertion sociale (estime de soi, genre, quête identitaire...)

Des interventions et des animations sportives ont été organisées chaque semaine (le lundi au sein du Lycée Professionnel Finosello et le mardi au Lycée Professionnel Jules Antonini). Ces actions sportives ont eu pour visée de répondre aux attentes des internes souvent inactifs sur les temps de soirée. Des activités de groupe dans l'enceinte des établissements ont été proposées regroupant sport et santé (bien être) renforçant le lien et l'accompagnement amorcé.

Nous avons organisé un Séjour éducatif en Sardaigne post covid avec les jeunes de notre territoire. La crise sanitaire a eu des conséquences sur la santé mentale des jeunes, notre objectif avec l'organisation de ce séjour était de mettre l'accent sur le bien-être et l'estime de soi, mais aussi de travailler la capacité à s'intégrer à un groupe social. En complément un volet culturel avec la découverte d'une autre langue, d'une nouvelle culture, et la pratique d'activités (aquaïque, jeux divers organisés par l'hôtel) a permis de remplir les objectifs visés.

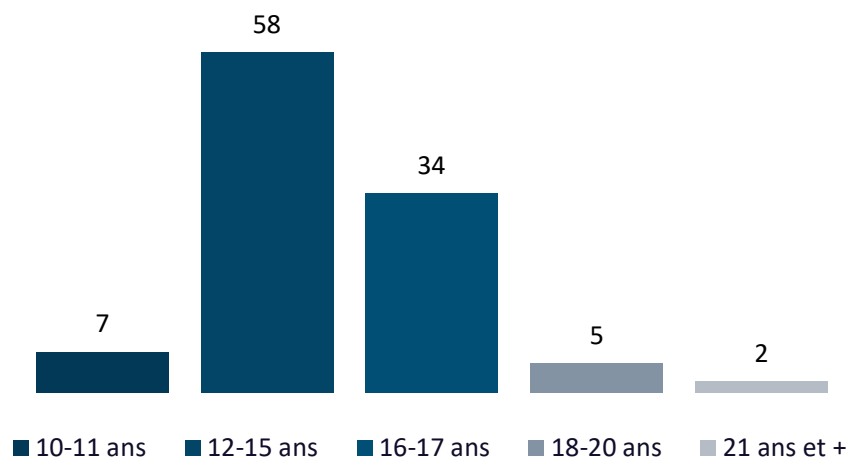
Nous sommes intervenus dans le milieu scolaire avec des professionnels de la santé sur les différentes problématiques rencontrées (niveau primaire et collège) :

-Harcèlement : Prévention sur les types de harcèlement, les conséquences, ainsi que la réalisation/diffusion/débat d'un court métrage sur cette thématique réalisé par des collégiens.

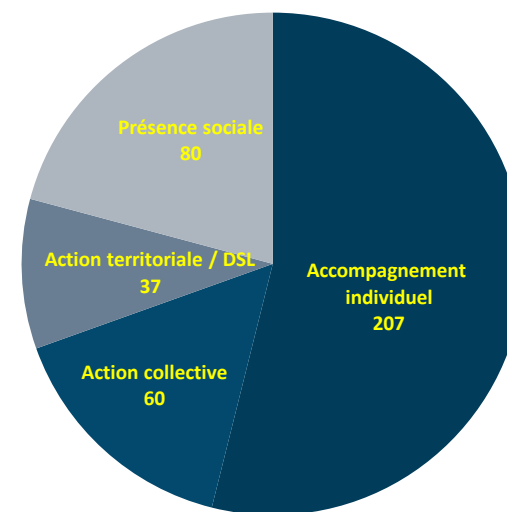
-Réseau sociaux : Prévention sur l'utilisation des réseaux sociaux ainsi que leurs risques

-Gestion des émotions et passage du CM2 à la 6eme : Animation d'ateliers en présence de professionnels de la santé (sophrologue, psychologue) afin de prévenir/sensibiliser sur la thématique de gestion des émotions, ainsi que la transition/passage du CM2 a la 6ème pouvant être une source de stress pour les jeunes.

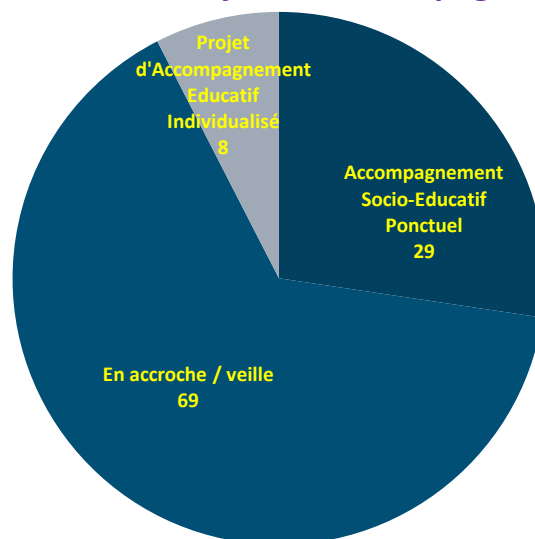
Répartition du public par âge



Nombre d'actions sur le territoire 384



Répartition du public selon le type de lien 106 jeunes accompagnés



TERRITOIRE 4

Description de la mise en œuvre des modalités d'intervention : « Présence sociale et développement sociale local »	Analyse 2021
<p>-Présence sociale effectuée par l'organisation de permanences : Deux points d'ancrage ont été investis en 2021 sur l'intercommunalité du Spelunca-Liamone. Nous avons choisi de proposer une permanence hebdomadaire plus « formelle » sur les communes de Lopigna et Marignana, afin « d'aller-vers » les habitants des communes de faible densité. Notre présence sociale s'est caractérisée par des temps réguliers de présence (accueil dans les locaux des structures locales) pour donner une visibilité et des repères.</p> <p>-Travail « de rue » sur les communes à densité plus élevée (Vico, Cargèse, Sagone), nous avons occupé les lieux par du temps d'immersion et de présence sociale sur les espaces publics. Intervention donc plus ponctuelle et « informelle ».</p> <p>-L'évènementiel : Participation aux temps forts du territoire pour rencontrer l'habitant : mise en place d'un stand lors d'animations et concert à Evisa en été, réalisé avec notre partenaire de l'Associu Scopre.</p> <p>-Présence numérique / communication : Des outils ont été créés par le SPS et proposés aux acteurs locaux : « le Qui fait quoi ? » (Format affichettes papier) et « La plateforme Santé social » (numérique) . Issus de réflexions communes et de réunions de partenaires locaux coordonnées par nos services, ces outils ont pour vocation de réduire le déficit en information dont pâtissent les habitants et acteurs locaux. Néanmoins, ils sont toujours en cours d'étude et en attente de lancement. L'objectif central de cette plateforme est de faciliter l'accès aux droits et aux dispositifs sociaux, en regroupant les informations.</p> <p>Ils devront également faire l'objet d'une réévaluation avant redémarrage.</p>	<p>Les constats des Rapports d'Activités précédents, nous avaient permis d'affirmer qu'une implantation sur le territoire avec un local dédié restait indispensable. En effet, notre intervention jusqu'à lors « en itinérance », n'offre que peu de repère à une population rurale qui doit se familiariser avec l'intervention d'éducateurs et de travailleurs sociaux en libre adhésion. Nous avons donc choisi d'investir le territoire à partir de 2 points d'ancrage hebdomadaires en y proposant des permanences :</p> <p>Marignana (depuis juin 2021) et Lopigna (depuis novembre 2021). Cela nous est rendu possible par la mise à disposition de locaux privés à Marignana (Associu Scopre) et communaux à Lopigna (Salle des fêtes). En effet, à ce jour l'équipe ne dispose pas de locaux propres sur la région.</p> <p>Il conviendra d'évaluer la pertinence et l'efficacité de ces permanences, après une implantation de plusieurs mois (les indicateurs de fréquentation ne sauraient suffire, car la diffusion de l'information et la rencontre informelle des habitants permettra de tisser un lien sur la durée, la régularité de notre présence est donc un élément déterminant avant d'en tirer des conclusions). Pour l'instant nous pouvons parler d'une première tendance (cf. accompagnement individuel et collectif analyse 2021)</p> <p>Les permanences sont aussi le support pour créer, entretenir et élargir notre réseau de partenaires. Elles nous offrent des temps d'échanges, des rencontres avec nos partenaires de terrain.</p> <p>Nous constatons que les jeunes sont très souvent absents de l'espace public. (Mauvaise stratégie, choix des horaires ? manque de régularité ? absence de locaux ?) Ce qui nous amène à envisager l'aller-vers autrement pour le public jeune : Rencontrer la jeunesse en nous associant à nos partenaires locaux,</p>

Nous avons adhéré au dispositif des Promeneurs du Net. Cela nous permet d'être présents et joignables sur le territoire digital qui reste très vaste et peu encadré. Cela est un tremplin pour renforcer le lien social, diffuser les informations et améliorer notre visibilité en extension sur la « rue numérique ».

nous allons vers le public accueilli dans les infrastructures existantes (établissements scolaires, associations locales, ...) « Aller là où sont les jeunes ».

Notre ambition première est de provoquer la « rencontre » et d'être identifié par les partenaires, les familles et les jeunes. Mais ce mode d'intervention nous permet également de faire émerger une action-socio-éducative plus concertée pour un projet de territoire global. Cela en recensant et articulant les actions des acteurs de la jeunesse, dans une dimension collective. Les actions au collège seront déclinées dans l'item suivant.

Préconisations :

-Nous préconisons la mise en place de permanences dans des locaux dédiés dans les zones de plus grande densité telle que VICO, Cargèse ou Sagone. En effet, ce mode de « présence sociale » semble préférable pour donner des repères aux habitants et faciliter ainsi la prise de contact. Toutefois, la situation de ce local sera déterminante, elle doit être centrale (dans des lieux fréquentés et accessibles). Pour cibler le public jeune, il est nécessaire d'équiper les lieux en divers mobilier....

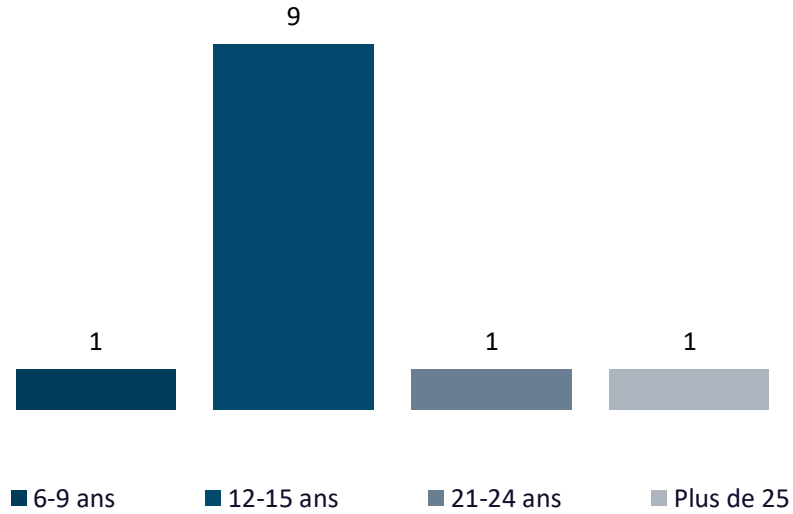
-Organisation d'événements avec nos partenaires (rencontre de l'habitant, diffusion d'infos sur nos missions, repérage Neets,...). Il nous semble que la stratégie de communication doit être renforcée sur notre territoire encore «neuf» (réalisation de plaquette, d'affichette, animation des réseau numérique, éléments visuels pour stand,...).

-Pour l'année à venir nous espérons que notre stratégie d'implantation sur le territoire nous offrira une meilleure visibilité, tout en nous permettant de tisser des liens partenariaux solides, élément essentiel afin de développer des projets « avenir ».

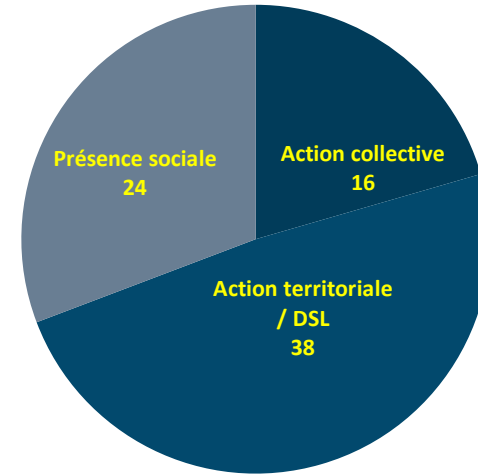
EVALUATION	Description de la mise en œuvre de l'actions	Analyse 2021
<p>Accompagnement individuel</p>	<p>Notre implantation lors de permanence nous offre une visibilité limitée (certainement lié à une question de localisation) les rencontres spontanées sont rares.</p> <p>Les demandes exprimées proviennent majoritairement d'un public de plus de 30 ans. Le plus souvent, elles concernent un accompagnement administratif et numérique. Des situations avec des besoins spécifiques ont été rencontrées (médiation familiale, difficultés financières, addictions, ...). Ce qui a abouti à un passage de relais vers un partenaire compétent lorsqu'il est identifié (information et orientation du public) et une veille pour un maintien de lien.</p> <p>Notre présence sur le territoire permet de répondre partiellement au déficit en structure et en équipement dont pâtit ce territoire. Nous remplissons cette mission en nous positionnant comme "personnes relais", en proposant des temps d'écoute et d'information de proximité. Il est important d'insister sur la notion de proximité. Celle-ci vient répondre en partie à la problématique de la mobilité, très prégnante également sur ce territoire.</p> <p>Toutefois, nous identifions un certain nombre de besoins « non-exprimés » (difficultés de mobilité, non recours aux droits, déficit d'information, difficultés à demander de l'aide ; isolement, ...) . Nous envisageons des projets pour y répondre.</p>	<p>Après un temps de repérage et de connaissance des lieux, l'équipe constate que la prise de contact avec les jeunes, et le repérage de situations individuelles se fera majoritairement par l'orientation de nos partenaires. Nous identifions plusieurs raisons à cela. Il faut noter en effet, que la présence du Service de Prévention Spécialisée de la FALEP sur ce territoire est relativement récente (succession de plusieurs éducateurs sur des laps de temps trop courts pour tisser un lien de confiance et pour être identifié durablement par les habitants et acteurs locaux...).</p> <p>De plus, la modalité d'intervention de « travail de rue » ne semble pas ou peu adaptée à ce secteur rural. Du moins pour le moment. En effet, il faut noter que la « culture d'aller vers » l'habitant est majoritairement méconnue de ces derniers. Elle revêt une dimension plus urbaine. Le fait de s'adresser à un travailleur social est difficile dans un environnement où « tout le monde se connaît ». Les habitants n'osent pas. Il faudrait prendre en compte une certaine temporalité pour que cela soit accepté. Ce travail, à réaliser par l'équipe, est un enjeu central pour entériner notre efficacité sur le territoire.</p> <p>Notre objectif est de réduire le phénomène de non-recours. Pour cela, il est nécessaire de « démystifier » notre présence et nos accompagnements. Aussi, nous envisageons de renforcer notre mission collective, d'animation de territoire pour rencontrer notre public. En allant vers les jeunes dans les infrastructures qu'ils fréquentent.</p> <p>Nous investissons le terrain en travaillant en réseau. Nos partenaires locaux, déjà identifiés par les habitants, sont pour nous des relais essentiels pour notre implantation.</p> <p>Aussi, ce travail en partenariat nécessite également un temps d'adaptation pour tisser des liens pérennes. C'est pourquoi, la dimension de DSL est un axe d'intervention prioritaire en 2021. Cela nous permettra de décliner nos missions par la suite.</p>

<p>Accompagnement collectif</p>	<p>Notre partenariat avec l'éducation Nationale, nous a permis de reprendre des actions collectives auprès des collégiens de la région (interruption puis reprise dès que les conditions y étaient favorables) :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Élaboration de séances de prévention collectives auprès des élèves en classes, selon les problématiques pointées par l'équipe pédagogique. Nous avons notamment abordé les risques liés à l'usage d'internet, le harcèlement...(poursuite en 2022). -Mise en place d'un atelier radio auprès des élèves de 3^{ième}, afin d'aborder l'éducation aux médias et de développer l'expression de soi. (4 ateliers menés en 2021, poursuite du projet en 2022). -Le projet Clean Up à Calcatoggio, a réuni plusieurs partenaires associatifs et des familles de la région, autour d'une journée axée sur la participation citoyenne : sensibilisation au respect de la nature et à l'engagement dans un collectif intergénérationnel (60 participants). -Les actions d'animation de territoire en partenariat avec les associations locales : 2 journées d'activités proposées aux enfants et ados des villages de la Cinarca à Lopigna pendant les périodes de vacances scolaires. <p>Co-animation sportive à Vico : Participation aux cours de boxe enfants-ados dispensés à Vico à l'autonome 2021.</p>	<p>Les actions collectives sont à la fois, des opportunités de rencontre et des supports à la création de liens et à la valorisation, prémices essentielles à la relation éducative.</p> <p>A travers ces actions, nous abordons des thèmes généralistes du « vivre ensemble » sous diverses formes intra et extra-scolaire.</p> <p>Perspectives 2022 :</p> <p>Nous prévoyons de multiplier ces actions collectives qui nous semblent être la modalité d'intervention la plus adaptée à notre territoire et à notre public actuel notamment auprès de nos partenaires scolaires et extra-scolaires.</p> <p>Sur les périodes de vacances scolaires, nous prévoyons d'organiser diverses activités ponctuelles en partenariat avec les acteurs locaux (associations sportives, socio-culturelles...). Ces activités sont des supports à la rencontre éducative et à l'instauration d'une relation.</p> <p>Il est important de prévoir une régularité de ces actions. En effet, nous constatons que les activités éducatives doivent s'inscrire dans une continuité afin d'avoir un impact sur le long terme.</p>
--	---	--

Répartition du public par âge



Nombre d'actions sur le territoire 78



Répartition du public selon le type de lien 12 jeunes accompagnés



Description de la mise en œuvre des modalités d'intervention : « Présence sociale et développement sociale local »	Analyse 2021
<p>Le travail de rue et l'aller-vers ont été réalisés dans l'ensemble du quartier prioritaire Pifano/ U Stagnu et au City Stade.</p> <p>L'ouverture de la médiathèque l'Animu, au sein du quartier Pifano en juin, nous a permis d'étendre notre présence sociale et notre travail de rue de manière informelle et de manière formelle (activités, événements) dans cet espace investi par les jeunes.</p> <p>Nous avons renforcé notre présence sociale en étant présent de manière informelle aux cours de Français Langues Etrangères organisés par le collectif Avà Basta au sein du local associatif à Pifano.</p> <p>L'organisation des cafés de rue et les manifestations de Développement Social Local ont été bouleversées par le Covid 19 durant tout le premier semestre 2021. Ainsi ces dernières ont été annulées au fil des pics de reprise de la pandémie. Toutefois leur reprise a été possible à partir d'octobre 2021 (un café de rue pour présenter des activités pour les jeunes pendant les vacances d'octobre; un stand vente de crêpes à la manifestation Octobre Rose Insemu).</p>	<p>Notre présence sociale quasi quotidienne sur le quartier prioritaire à travers notre travail de rue permet à l'équipe éducative de Porto Vecchio d'être identifiée comme personnes ressources pour les habitants du quartier mais également et principalement pour les jeunes.</p> <p>Nous effectuons notre présence sur des lieux ciblés sur le quartier qui sont ceux investis par les jeunes : au niveau du City Stade et des aires de jeux des enfants malgré un environnement dégradé par des déchets et débris divers.</p> <p>De manière générale, les jeunes se sont appropriés la nouvelle médiathèque : en automne et hivers, les jeunes investissent cet espace culturel comme un lieu de vie sociale puisqu'ils n'ont pas accès à un espace intérieur.</p> <p>Toute l'année, pendant la période scolaire, notre présence informelle aux ateliers d'Avà Basta a été un tremplin intéressant. Nous avons ainsi renforcé le lien entre les habitants du quartier et l'équipe éducative. Les participantes (mamans du quartier) se sont saisies de ces ateliers pour échanger sur différentes problématiques éducatives et sociales auxquelles elles sont confrontées.</p> <p>Si le public classique de la prévention spécialisée est représenté par les jeunes et les adolescents, le travail d'aller vers au sein du quartier prioritaire de Pifano nous amène à élargir notre public et prendre en compte l'ensemble des habitants.</p> <p>Même si contrairement aux années précédentes, les cafés/apéros/goûters de rue n'ont pas été organisés de manière régulière et hebdomadaire, ils restent des leviers pour rencontrer et échanger avec l'ensemble des habitants. Ils viennent en complément de notre travail de rue et permettent de transmettre des informations sur les services qui existent, sur les manifestations et activités proposées par la ville et par le Contrat Ville plus particulièrement. C'est également l'occasion de faire rencontrer nos partenaires avec les habitants du quartier.</p>

EVALUATION	Description de la mise en œuvre de l'actions	Analyse 2021
<p>Accompagnement individuel</p>	<p>L'accompagnement éducatif individuel découle de nos différentes actions réalisées sur le territoire :</p> <p>Les jeunes acceptent l'accompagnement éducatif grâce à la relation de confiance amorcée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par notre travail de rue et d'aller-vers dans le quartier prioritaire ; - Par nos actions collectives menées dans et en dehors du quartier. <p>Le partenariat est également un élément clé dans l'action d'accompagnement individuel. En effet, certains accompagnements individuels répondent aux demandes des éducatrices de l'ASE, des AS de secteur ou encore de l'AS Scolaire.</p> <p>La pandémie de Covid 19 nous a contraint à nous adapter à la situation sanitaire pour ne pas rompre le lien avec les jeunes. En avril et en mai nous avons maintenu le lien dans le cadre des accompagnements individuels par téléphone et par visio. Des temps d'écoute ont ainsi été mis en place ainsi qu'une continuité pédagogique pour les jeunes en décrochage scolaire.</p>	<p>L'accompagnement individuel est réalisé différemment selon l'âge des jeunes.</p> <p>Nous pouvons observer deux tranches d'âges avec des analyses différentes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les plus jeunes, 6-13 ans avec lesquels nous travaillons en lien étroit avec les familles. L'accompagnement individuel s'avère être un soutien à la parentalité. Nous remplaçons les parents comme premiers éducateurs en sensibilisant au décrochage scolaire, à l'utilisation des écrans, aux besoins d'activités physiques des enfants. L'essentiel de l'accompagnement individuel est la considération de la relation parent-enfant. - les plus grands, 14-17 ans avec lesquels nous travaillons davantage sur l'orientation scolaire, l'orientation professionnelle, l'insertion professionnelle, la santé. Nous cherchons à rendre les jeunes autonomes et nous tentons de leur donner les outils pour être capables d'évoluer sur le territoire de Porto Vecchio, entre rural et urbain. Le lien avec la famille est évident mais moins explicite. <p>Nos accompagnements individuels sont à l'image de nos actions collectives et sont essentiellement concentrés sur le quartier prioritaire de Pifano.</p> <p>Grâce à notre travail de partenariat nous avons étendu nos accompagnements individuels à Porto Vecchio, à Ste Lucie de Porto Vecchio et à Zonza mais ces derniers restent plus ponctuels.</p> <p>Dans l'accompagnement éducatif individuel le travail de partenariat est la pierre angulaire de notre démarche et la coordination est nécessaire afin d'apporter aux jeunes une réponse globale à leur besoin.</p> <p>Il serait intéressant de formaliser davantage le partenariat pour l'année 2022 et de favoriser davantage les rencontres avec les partenaires.</p>

Accompagnement collectif

L'accompagnement collectif s'est traduit par l'organisation de différentes activités à visée éducative tout au long de l'année.

Nous avons, comme les années précédentes, proposé l'accompagnement à la scolarité à travers le dispositif CLAS pour les primaires, les collégiens et lycéens. Cette action, dans son ensemble, se déroule toute la journée du mercredi dans le local associatif de Pifano de novembre 2021 à juin 2022.

Nous avons proposé pendant les vacances scolaires de février et d'avril, diverses sorties et activités collectives culturelles, patrimoniales et sportives pour les jeunes et les familles, avec des objectifs éducatifs différents.

En été, nous avons été partenaire sur le dispositif "Quartiers d'été". Des sorties sportives et culturelles ont ainsi été proposées aux jeunes du quartier Pifano. Nous avons dès lors amorcé une démarche de découverte du territoire en dehors de Porto Vecchio et une découverte culturelle et patrimoniale de la Corse.

A la rentrée scolaire de septembre nous avons créé un groupe de jeunes, composé d'élèves de 3ème et de 2nde. Nous avons travaillé avec ce groupe "PASSERELLE collège-lycée" sur le devenir lycéen, sur la méthodologie, sur la préparation au Brevet des Collèges, sur l'orientation, sur la citoyenneté (réalisation des Boîtes cadeaux Solidaires).

De manière ponctuelle, nous sommes intervenus à l'école Joseph Pietri, dans les classes de CM2 afin de réaliser une prévention dans le cadre de la problématique de la santé mentale des jeunes. Cette action impulsée par l'Espace Santé Jeunes du service nous a permis d'échanger avec les jeunes, sur "C'est quoi un psy ?" et sur "C'est quoi un sophrologue ?". Cette action collective a été bien accueillie par l'équipe pédagogique de l'école.

L'accompagnement à la scolarité est une réponse à une demande très forte des habitants du quartier Pifano et des habitants de la commune. Notre seul dispositif ne suffit pas pour répondre aux demandes des familles. La mairie de Porto Vecchio complète notre dispositif en proposant aussi des cessions CLAS.

Le CLAS est une réponse pour les jeunes et les familles, en complément une aide aux devoirs plus ciblée est nécessaire afin de répondre aux difficultés scolaires des jeunes.

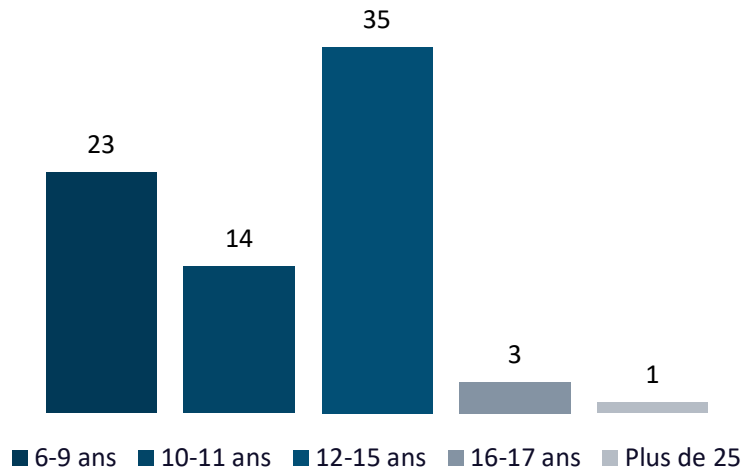
Le CLAS est un outil nécessaire pour la prévention spécialisée. Il est une porte d'entrée dans les familles afin de les accompagner au mieux dans leurs difficultés.

De manière générale, nous avons constaté que les jeunes ne faisaient plus d'activités sportives. Cela a un impact à la fois sur leur santé physique et mentale mais également sur le vivre ensemble. Le sport est un outil pour travailler les valeurs comme la solidarité, l'entraide, le dépassement de soi et sur un large panel de problématiques qu'ils peuvent rencontrer.

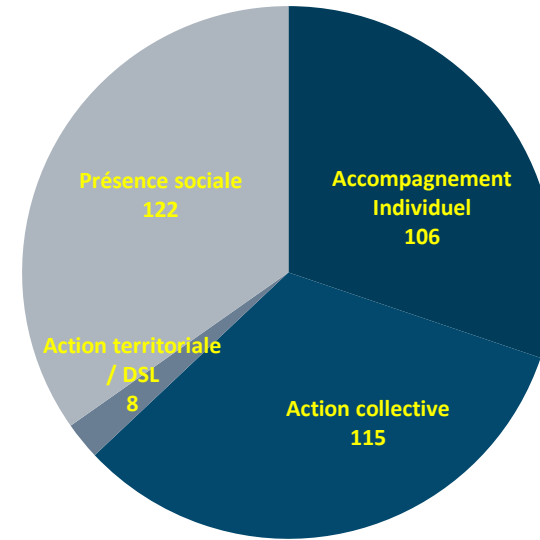
Les "Quartiers d'été" nous ont permis de faire découvrir aux jeunes un nouveau territoire, celui de l'intérieur, celui de la montagne avec de nouvelles activités et des pratiques sportives que les jeunes ne connaissent pas.

Enfin, l'accompagnement éducatif collectif nous a permis de renforcer le lien avec certains jeunes et d'en amorcer de nouveaux avec d'autres.

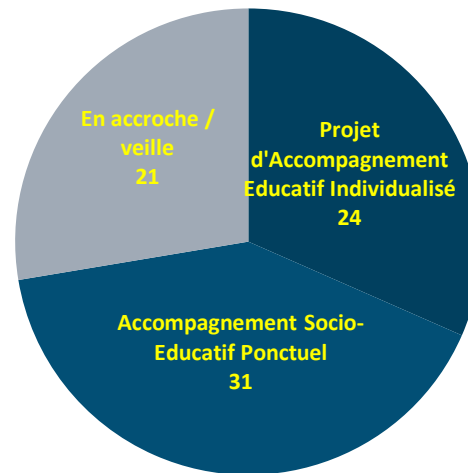
Répartition du public par âge



Nombre d'actions sur le territoire 351



Répartition du public selon le type de lien 76 jeunes accompagnés



Description de la mise en œuvre des modalités d'intervention : « Présence sociale et développement sociale local »	Analyse 2021
<p>La présence sociale dans le territoire du Sartenais Valinco revêt plusieurs formes afin de s'adapter aux contraintes de la ruralité (éloignement, absence de mobilité).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le « travail de rue » est ici aussi un maillon essentiel pour entrer en contact avec les jeunes et leur famille. Il se concentre sur Propriano, dans le quartier de la Paratella, et sur Sartène. - Le local du Point Accueil Écoute Jeunes Spaziu Ghjuventu de Sartène, rénové en 2020, est un espace d'accueil destiné aux jeunes de 12 à 25 ans et leur famille, ouvert au public avec ou sans rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi. Il comprend un bureau faisant office de lieu d'accueil individuel ou en petit groupe et une salle polyvalente permettant d'organiser des actions collectives. - Des permanences du PAEJ au Campus Agri-Corsica, établissement d'enseignement agricole isolé géographiquement, permettent d'aller à la rencontre des jeunes qui rencontrent une problématique de mobilité et dont la plupart sont éloignés de leur environnement familiale (interne ou étudiant). - Notre présence dans les établissements scolaires du secondaire, par le biais d'actions collectives de prévention, nous permet de faire connaître nos missions auprès des jeunes, de repérer des besoins et d'y répondre de manière individuelle ou collective. - Une présence numérique sur les réseaux sociaux et notamment dans le cadre des Promeneurs du Net est maintenue toute l'année. 	<ul style="list-style-type: none"> - La présence sociale représente un tiers de nos activités dans le Sartenais-Valinco au 2^e semestre 2021 - La mise en œuvre du travail de rue a été compliquée en 2021 pour des raisons de service essentiellement ; d'une part par les contraintes organisationnelles liées à la crise sanitaire et d'autre part l'absence d'un personnel nous ont amenés à nous concentrer sur d'autres modes d'interventions. Ainsi le travail de rue n'a constitué qu'une faible part de la présence sociale au profit des permanences organisées au local du PAEJ et au Campus Agri-Corsica. Et une présence régulière au collège de Propriano et à la cité scolaire de Sartène. - Le local du PAEJ Spaziu Ghjuventu est un lieu bien identifié par les sartenais et les partenaires. Sa configuration et sa superficie ont permis d'assurer l'accueil du public dans le respect des normes sanitaires pendant toute l'année. Cette ouverture au public constante et régulière a permis de rassurer un public en quête de stabilité qui a repéré le PAEJ comme lieu de ressources et de soutiens. - Les permanences physiques au Campus Agri Corsica ont été perturbées par les aléas des mesures sanitaires et des fermetures de l'établissement. Cependant elles se sont poursuivies par téléphone et l'établissement a continué d'orienter des jeunes vers notre structure. - Nos interventions en milieu scolaires ont permis aux élèves de nous repérer comme adulte référent hors institution et ainsi de faciliter la rencontre et la mise en place d'accompagnements éducatifs adaptés aux situations rencontrées.

-La mise en œuvre du **développement social local** a été impactée par les contraintes liées à la crise sanitaire, notamment en matière d'organisation d'activités générant des rassemblements. Ainsi les cafés de rue organisés à Propriano ont été suspendus toute l'année 2021.

- Un jardin partagé a été mis en place à Sartène, sur un lieu de passage à proximité des écoles maternelles et primaires. Des ateliers hebdomadaires ont ainsi permis une redistribution de légumes aux participants pendant une bonne partie de l'année. Cette activité a pu être maintenue toute l'année en limitant le nombre de participant ou en proposant en parallèle une activité dans le local du PAEJ.

- Des ateliers numériques ouvert à tous ont été proposés en partenariat avec l'espace public Numérique et la Fondation Orange.

- En octobre, nous nous sommes associés à la Semaine d'Information sur la Santé Mentale pour proposer une journée portes ouvertes sur le thème de l'accès au droit, à laquelle ont été convié des partenaires locaux : CMP, CDAD, Mission Locale, Association Addictions France.

- La **présence numérique** sur les réseaux sociaux en tant que promoteur du net permet d'assurer une veille et une vigilance quant aux pratiques numériques des jeunes ;

prévention du harcèlement et de diffusions de publications inadaptées majoritairement sur ce territoire.

- Le jardin partagé, définit comme une action collective au départ, a permis de maintenir une activité en groupe toute l'année en toute sécurité. La dimension sociale s'est rapidement révélée du fait de la visibilité du jardin au cœur du village. Les voisins et les passants suivent l'évolution du jardin qui s'inscrit dans l'environnement local et facilite les échanges avec les passants et les habitants. De ce fait elle est particulièrement valorisante pour les participants. Cette action a facilité la mise en relation avec des familles. La distribution des légumes produits a également été un atout. Il a permis de sensibiliser jeunes et familles sur la nutrition et la consommation de produits issus de la terre.

- Les ateliers numériques ont été particulièrement appréciés par un public plus âgé, désireux de pouvoir utiliser l'outil informatique.

- Les jeunes ont répondu présent à la journée porte ouverte par la proposition d'activités attractives (animation avec le CDAD et goûter). Les parents ont été plus difficile à mobiliser, sur cette journée. Cependant elle a permis d'échanger avec les partenaires présents et ainsi répondre à un besoin de rencontre inter-partenaire.

EVALUATION	Description de la mise en œuvre de l'actions	Analyse 2021
<p>Accompagnement individuel</p>	<p>L'accompagnement individuel peut être proposé aux jeunes comme aux familles. Une grande partie du public a été orientée vers le SPS par des partenaires (62% des familles et 46% des jeunes). Il est à noter qu'un tiers des jeunes et 13% des familles viennent au SPS par l'intermédiaire d'un tiers, amis ou famille. Une dernière partie du public est issue de la présence sociale de l'équipe de prévention du SPS (17% des jeunes, 25% des familles).</p> <p>L'accompagnement individuel est le mode d'intervention privilégié avec les familles. Il se met en place rapidement pour répondre au mieux à leur demande spécifique. Avec les jeunes il est parfois nécessaire de construire un lien de confiance via les activités collectives et/ou la présence sociale avant de proposer un accompagnement individuel.</p>	<p>L'accompagnement individuel représente 37% de nos activités en 2021 dans le Sartenais-Valinco</p> <ul style="list-style-type: none"> - La crise sanitaire a eu un fort impact sur la scolarité des jeunes. Nous avons été sollicités par les établissements et les familles pour des problématiques de décrochage scolaire. La scolarité a ainsi été la première préoccupation et fait l'objet des principales premières demandes des jeunes (39%) et des parents (53%). - La dématérialisation des services publiques a mis en difficultés un certain nombre de familles qui n'ont pas accès au support numérique ou qui ont des difficultés de compréhension. Nous avons pu les accompagner via l'Espace Public Numérique. Les questions administratives ont été l'objet de plus de 15% des demandes des familles. - Ces demandes concrètes formulées par les familles permettent d'aborder d'autres questions, notamment des problématiques familiales (conflits entre parents ou parents-enfants, adolescence, gestion des écrans...) qui représentent 25% des domaines travaillés avec les familles - L'éloignement de structures proposant des activités culturelles ou sportives, en particulier à Sartène et dans les villages alentours, et l'absence de mobilité expliquent une forte demande en matière d'activités de loisirs. De plus, des situations souvent précaires ne permettent pas aux familles d'accompagner leurs enfants sur des activités extra-scolaire. Les activités collectives que nous proposons dans ce cadre sont généralement ciblées en fonction des problématiques repérées et viennent renforcer et alimenter l'accompagnement individuel.

Accompagnement collectif

Il peut prendre différentes formes en fonction des besoins et des objectifs.

Les besoins et préoccupations repérés, par les collèves et les familles, nous ont amenés à privilégier les activités collectives orientées vers la scolarité. Un accompagnement scolaire dans le cadre d'un CLAS a été mis en place pour les collégiens dès le mois de janvier 2021. Il a été ouvert aux élèves du primaire en septembre, suite à une forte demande des familles et des enseignants.

Des interventions au sein des établissements scolaires ont permis d'aller à la rencontre des jeunes. Ainsi :

- le dispositif ateliers relais, à destination de collégiens présentant des risques de décrochage scolaire, a été adapté aux contraintes sanitaires pour se dérouler alternativement dans les collèges de Sartène et Propriano.

- des interventions ponctuelles ont également été proposées au collège de Lévie (présentation du PAEJ et groupe de parole) et de Petreto (action de prévention contre le harcèlement) ainsi qu'au Campus Agri Corsica (projection débat sur les discriminations et groupe de paroles)

La période estivale et les vacances scolaires ont laissé place à des activités de loisirs et culturelles : kayak, accrobranche, visites de musées, randonnée.

Un mini séjour en Alta Rocca a permis à un petit groupe de découvrir cette région de l'intérieur.

Des actions de soutien à la parentalité ont été proposées par le biais d'activité collective, notamment les ateliers autour du jardin.

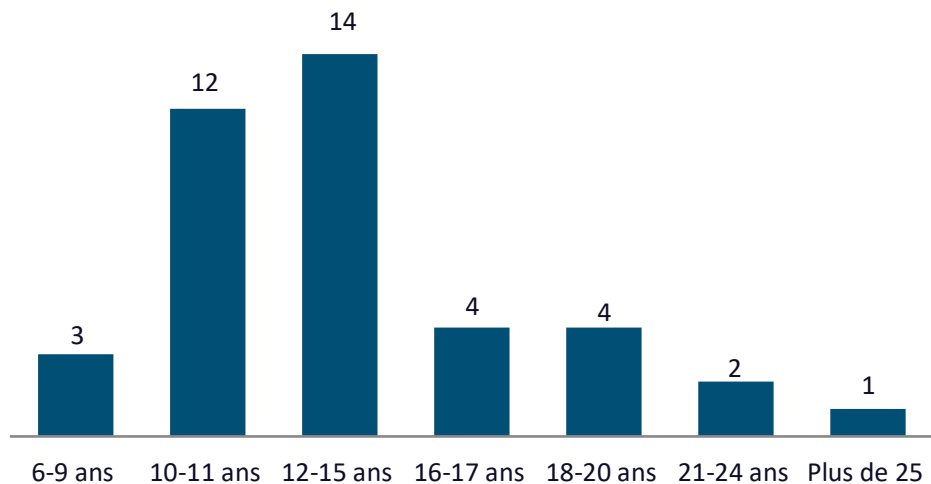
Les actions collectives représentent 23% de nos activités en 2021. Elles sont un maillon essentiel pour nous faire connaître auprès des jeunes. L'accompagnement collectif permet d'aborder collectivement des problématiques repérés individuellement (conflits entre jeunes, harcèlement, gestion des écrans, scolarité...).

L'accompagnement scolaire dans notre local de Sartène nous a permis de rencontrer de nouvelles familles et de leur présenter l'ensemble de nos activités. Nous sommes ainsi repérés comme lieu ressources par les familles. Les interventions en milieu scolaire sont un point d'ancrage important en particulier sur ce territoire rural. Elles nous permettent d'aller à la rencontre de jeunes qui ne sont pas forcément visibles et accessibles en dehors des établissements, de présenter nos activités et nos missions et de repérer des problématiques. Elles renforcent également le partenariat avec les équipes éducatives des établissements qui nous orientent des jeunes pour des problématiques qui dépassent le cadre scolaire.

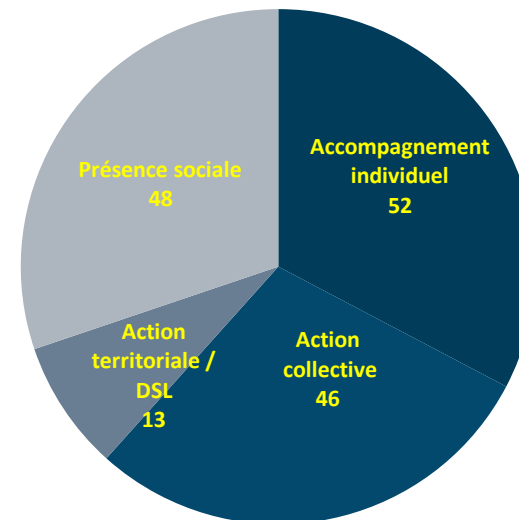
Les activités de loisirs répondent à une forte demande des jeunes et des parents. Elles ont permis de faire sortir des jeunes qui pour certains avaient pris des habitudes de replis. Elles sont orientées de façon à amener les jeunes à mieux appréhender leur environnement naturel, culturel et patrimonial, avec pour objectif, entre autres, de favoriser une ouverture au monde en leur permettant de confronter les différences et les convergences culturelles. En cela elles sont vectrices de cohésion et d'intégration sociale.

Ces activités récréatives sont également l'occasion de partager des moments privilégiés qui nous permettent d'observer les jeunes dans des contextes différents.

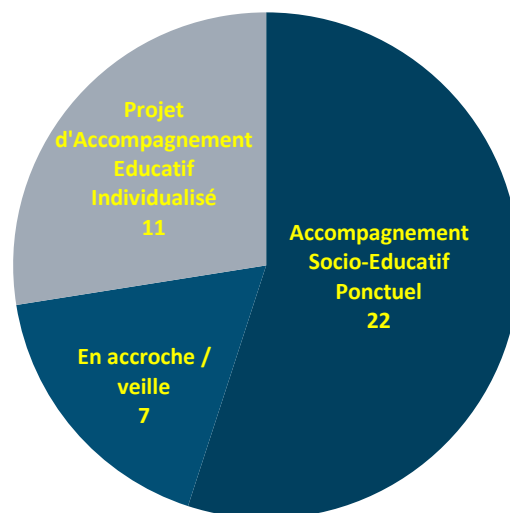
Répartition du public par âge



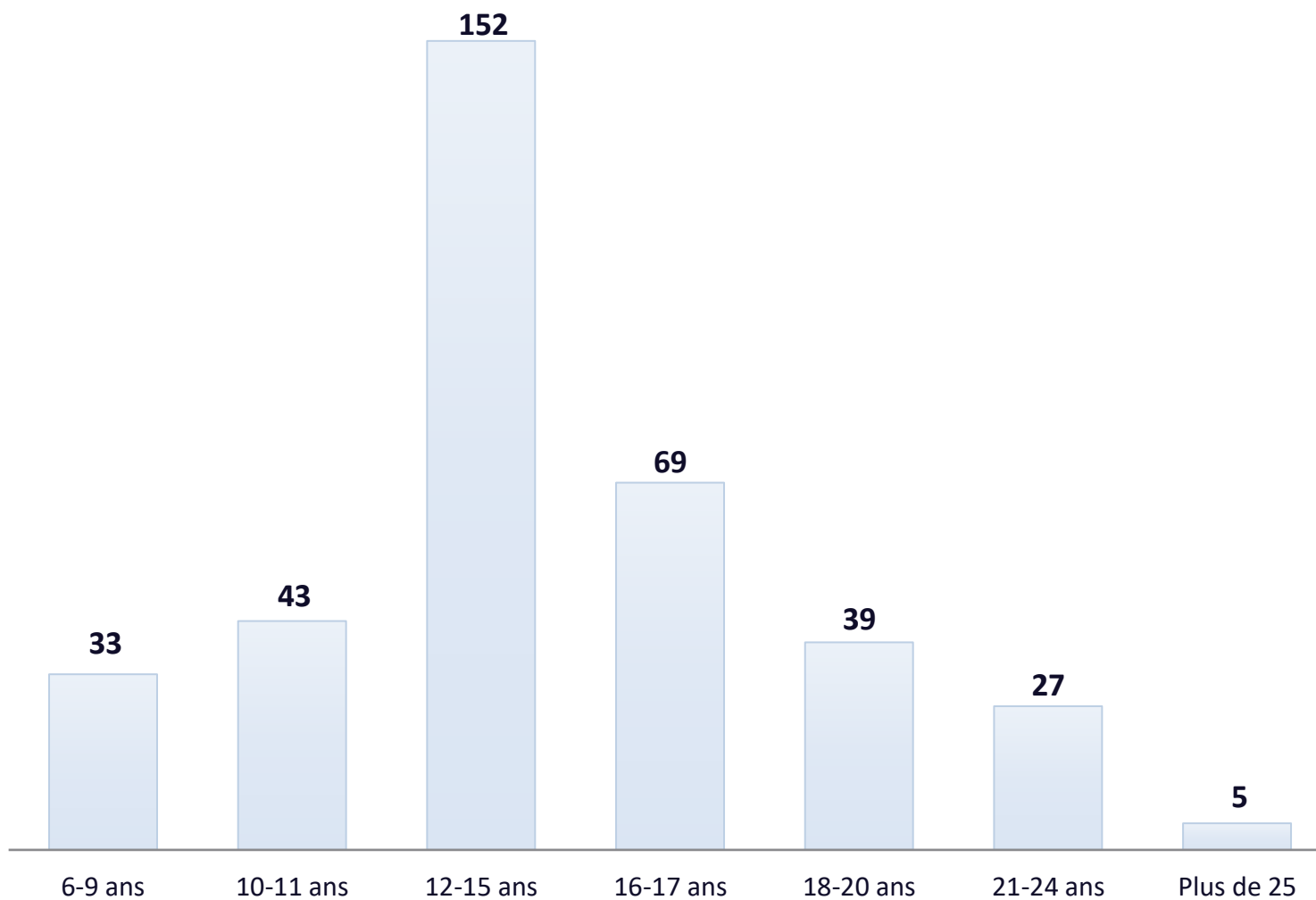
Nombre d'actions sur le territoire 159



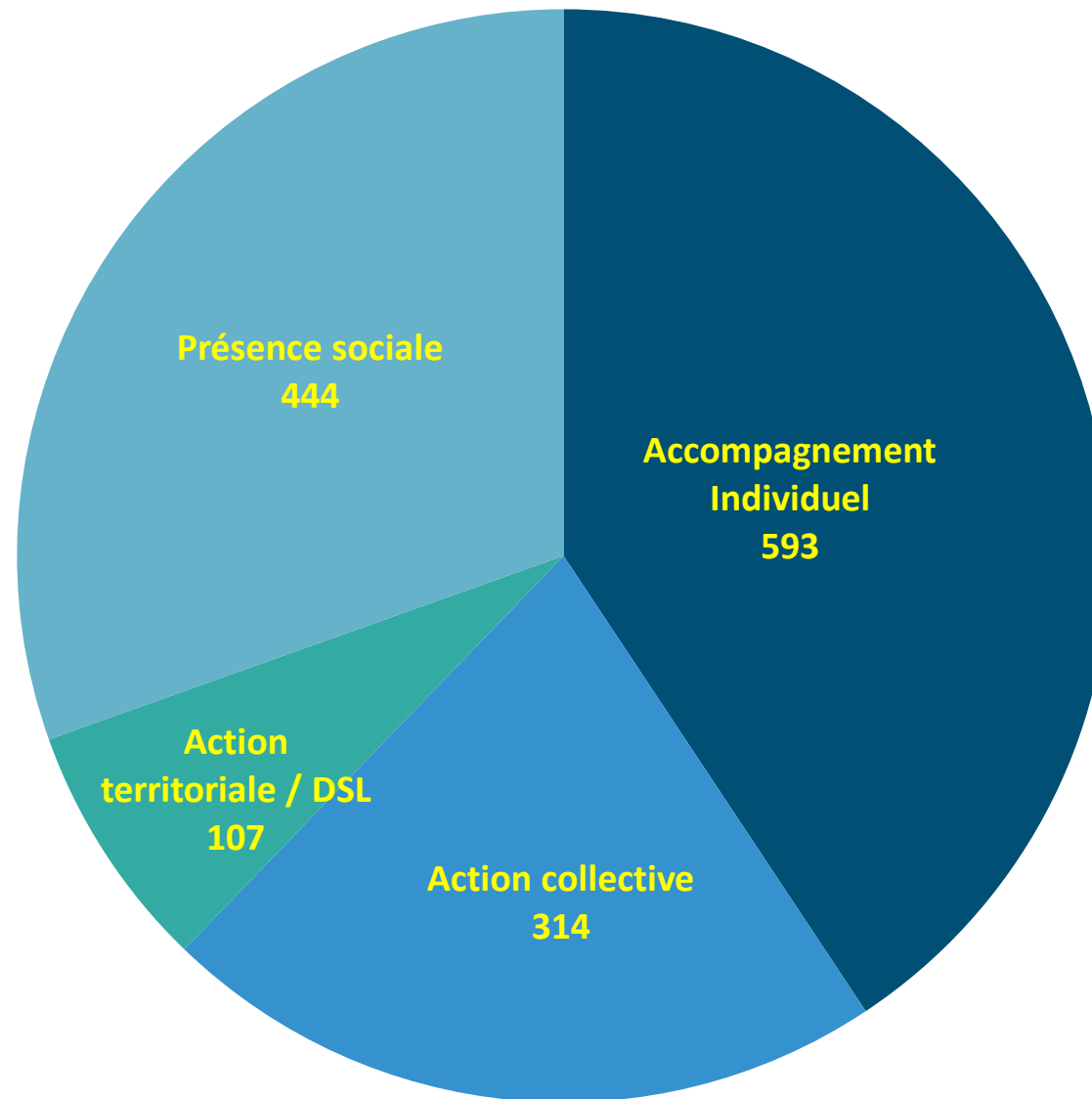
Répartition du public selon le type de lien 40 jeunes accompagnés



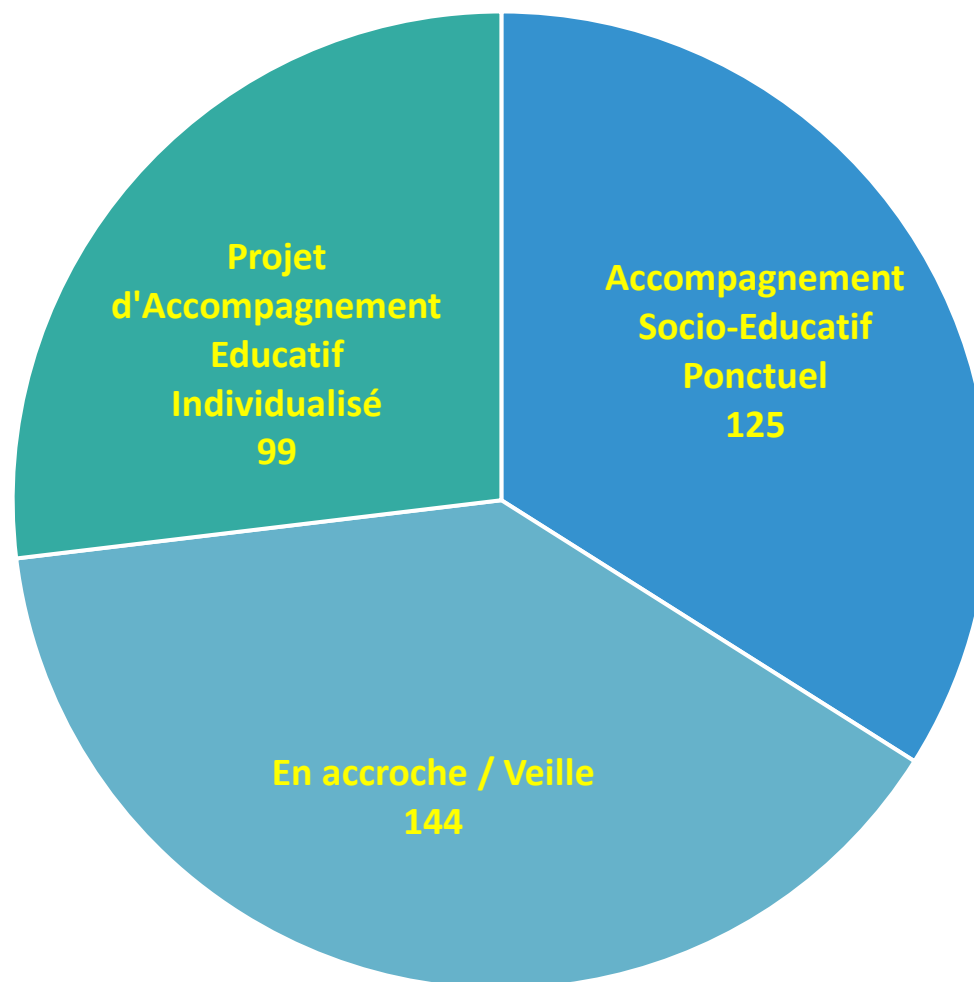
Répartition du public par âge



Nombre d'actions sur le territoire 1458



Répartition du public selon le type de lien 368 jeunes accompagnés



LES OUTILS EDUCATIFS : RAPPORT QUALITATIF ET QUANTITATIF

-
- A. La médiation sociale jour/nuit
 - B. Les chantiers éducatifs
 - C. Les dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire : ateliers relais, plateforme éducatrice active et passerelle
 - D. L'Espace Santé Jeunes axe santé mentale
 - E. Les Promeneurs du Net
 - F. Le Point Accueil Écoute Jeunes
 - G. L'Espace publique numérique
 - H. La médiation familiale

PARTENAIRES



Direction de la protection judiciaire de la jeunesse



Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS)



AGENCE NATIONALE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES



CONCLUSION ET PERSPECTIVES

CONCLUSION

L'année 2021 a été marquée par une présence continue de l'équipe éducative et un maintien de la majorité des activités du Service de prévention.

Plusieurs évènements ont impacté notre fonctionnement : certains problématiques comme l'arrêt au 31 décembre de notre action de médiation de nuit faute de financements suffisant et d'autres très positifs comme la prise en main du logiciel de recueil de données et le soutien par l'ARS de l'action de l'Espace Santé Jeunes dans le cadre du Plan Mieux Être.

L'ensemble des professionnels ont ainsi œuvré tout au long de cette année afin de répondre au besoin d'une jeunesse évoluant dans une société où elle a du mal à trouver une place d'une part, avec une mise à mal des liens sociaux par une crise sanitaire qui ne semble pas s'atténuer d'autre part.

Nous avons ainsi été en alerte face aux conséquences de la crise afin d'apporter des réponses concrètes aux jeunes : qu'il s'agisse de leur mal-être en facilitant l'accès à des professionnels de santé ou de leur impossibilité de partir en vacances en assurant à chaque période y compris l'été une proposition d'activités.

PERSPECTIVES

Pour l'année 2022, nous avons comme objectif principal de renforcer nos actions d'aller vers les jeunes et les familles sur nos territoires d'intervention. En effet nous constatons qu'il est de plus en plus difficile d'accrocher ce public dont une partie reste invisible.

Le travail de rue et de présence sociale sont les modes d'intervention privilégiés de la prévention spécialisée et nous permettent d'apporter une réponse éducative au plus près des réalités de terrain en étant en totale immersion auprès des populations.

Une réflexion sur la territorialisation actuelle est ainsi à mener afin d'organiser nos interventions en cohérence avec les besoins repérés.

Certains outils éducatifs sont des leviers pour penser développement et réponse aux problématiques de jeunes.